43e ANNEE (5e SÉRIE) N° 8 25 FEVRIER 1926

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne)

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES { Édition complète . . . . 18 fr. / Édition partielle . . . . 12 fr.

ÉTRANGER { Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 17 décembre 1925.

L'édition **complète** comprend la *Doctrine* et la *Prédication ;* l'édition **partielle** n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence;* pour l'Etranger elle coûte **2 fr. 50**.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Leguerney, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues. » — I. Technique du sermon médiéval, 113. — II. Entre chalutier boulonnais et goélette turque, 118. — III. Au Pont-Neuf, 121. — IV. Une religieuse en rupture de ban, 123. — V. Religieux francs-maçons, 124. — VI. Pie XI à la Jeunesse catholique, 125. — VII. S. Pierre Canisius et l'Allemagne, 126.

PRÉDICATION

Varia. — La dernière lettre du cardinal Mercier, 97.

Instructions pour les dimanches. — XIX. *3e Dim. de Carême :* Le péché, offense de Dieu et malheur de l'homme, 97.

Pour la fête de S. Joseph. — *Sermon à des Religieuses :* L'obéissance, 100.

Panégyrique de S Thomas d'Aquin. — La pensée de Dieu domine sa vie et ses ouvrages, 103.

Sermon de charité. — Nécessité de la charité, 105.

Allocutions de mariage. — III, 107.

Entretiens sur la vie chrétienne. — CII. La Sainte Communion, 109.

NOUVEAUX PRIX

En vente à nos Bureaux

la QUATRIÈME ÉDITION **de la** ***Petite Histoire de ma Religion*** **de Fournier, comprenant l'*Ancien Testament*, le *Nouv. Test.* et l'*Histoire de l'Eglise*, avec près de 100 gravures expliquées. Vol. in-12 de 160 p., sous couverture parcheminée ; franco 1 f. 50.**

Réductions considérables par quantités :

A) *Pour la France :* 10 ex., franco poste, 12 fr. 50.

3 kilos (30 ex.) :	en gare 35.80 ;	à domicile	36.80
5 » (52 ex.) :	» 59.90 ;	»	60.90
10 » (105 ex.) :	» 118.15 ;	»	119.15

B) *Pour l'Etranger :* même prix que par la poste, plus 0.25 par exemplaire.

Il nous reste encore quelques centaines d'exemplaires de la *troisième édition* en *deux* volumes. A ceux qui les préféreraient, nous continuerons (jusqu'à épuisement) de les fournir aux conditions suivantes, pour la France :

3 kilos (26 ex.) :	en gare 31.60 ;	à domicile	32.60
5 » (47 ex.) :	» 54.65 ;	»	55.65
10 » (98 ex.) :	» 110.80 ;	»	111.80

Bien spécifier si l'on désire la *troisième* édition. Sauf demande formelle, nous enverrons la *quatrième*, en un seul volume.

PETIT COURRIER

Q. — A quelle date, approximativement, paraîtront les *Tables générales* de la Quatrième série ?

R. — **Nous n'en savons rien nous mêmes. Nous imprimons cette semaine les pages 113 128. Si tout va bien, nous en avons encore pour une année environ. — De nos *Tables Générales* des Séries précédentes il ne nous reste plus que quelques exemplaires de la 2e Série (1889 1898) ; prix franco : 8 f. 50 pour la France, 10 f. 50 pour l'Etranger.**

Q. — Je vous serais reconnaissant de m'indiquer, en dehors de Waltzing que je connais, 1° une bonne édition latine, et 2° une bonne traduction française de l'*Apologeticum* de Tertullien.

R. — Ad I. **Nous ne connaissons que *Tertulliani Liber apologeticus*, par J. Drigton, Cambridge. 1901, avec introduction et notes *en anglais*. — Un bon texte, meilleur que celui de Migne, est celui d'Œhler, mais il s'agit ici des Œuvres complètes de Tertullien, en trois vol., Leipzig, 1853-1854. — Dans le *Corpus* de Vienne, l'édition de Tertullien est encore incomplète ; manque le second volume, où précisément doit se trouver le texte de l'*Apologeticum*.**

Ad II. Rien de mieux ni de plus récent que Waltzing. — Parmi les anciennes traductions, vous

avez le choix : *Apologétique de Tertullien*, nouvelle trad. par l'abbé J. F. Allard, Paris, 1827 ; — *Choix de Monuments primitifs de l'Eglise chrétienne*, par J. A.-C. Buchon, Paris, Delagrave ; — *Œuvres de Tertullien*, par M. de Genoude, Paris, Vivès, 1852, trois vol.

Q. — Parmi les nombreuses *Vies* de sainte Thérèse de Lisieux, laquelle conseiller à une jeune fille de 15 ans, pieuse et intelligente, et désireuse d'y trouver une solide édification ?

R. — *Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus*, par Mgr Laveille, in-8 de x-1 440 p., 12 f. (port en sus), à l'Office central de Ste Thérèse, Lisieux (Calvados).

Q. — L'*Ami* pourrait-il me donner des renseignements sur S. Galmier ?

R. — Avez vous songé que le *Baldomerus* dont le Martyrologe Romain fait l'éloge au 27 février était S. Galmier ? Voyez à ce jour le nouveau Propre de Lyon ; une page dans les *Petits Bollandistes*, t. III, p. 52, *Acta Sanctorum*, t. III febr., p. 688-9. Serrurier, puis moine, ordonné sous-diacre, par humilité il refusa de monter plus haut. Son mot favori était : « Toujours grâces à Dieu, » et Dieu fit connaître combien il lui était agréable en lui accordant le don des miracles pendant sa vie et après sa mort. Un de ses bras est conservé à St Galmier (Loire).

Q. — Est-il permis d'exposer dans les églises des statues ou images de la Bienh. Bernadette de Lourdes ?

R. — Nous avons traité la question *in extenso*, à propos de celle qui n'était alors que la Bienh. Thérèse de l'Enfant-Jésus, en 1923, p. 681-2. Il faut répondre : *Non*, à moins d'avoir un induit spécial, ou d'appartenir (l'église) à un diocèse ou une Congrégation ayant l'office et la messe de la Bienheureuse (voir *Ami* 1925, p. 509, 2e col.).

Q. — Je vous prie de m'indiquer un ouvrage contenant des sermons sur l'Oraison dominicale ou *Pater noster*.

R. — Monsabré, *La prière divine, le Pater*, in-12, 7 f., Paris, Lethielleux ; — Besnard, *La prière du Maître*, in-12, 7 f., ibid. — Bibliographie détaillée dans l'*Ami* du 6 août 1925, p. 506-7, et couverture du 29 octobre 1925, p. 254, 2e col.

Q. — Existe-t-il une *Vie* de sainte Amélie, et où la trouver ?

R. — Vous trouverez au no 490 des *Vies des Saints* de la Bonne Presse (Paris 8e, rue Bayard, 5) la *Vie* d'une sainte Amélie, le 10 juillet. — Voir ce que nous avons dit sur la couverture du 10 avril 1924, p. 74, 2e col. — Si l'on pouvait identifier les deux noms d'*Amélie* et d'*Emmélie*, on aurait grâce au second la sainte mère de S. Basile le Grand, inscrite le 30 mai au Martyr. Romain et qui pourrait être une patronne des mères chrétiennes.

Q. — L'*Ami* pourrait-il m'indiquer quelques bons ouvrages sur les Catacombes romaines ?

R. — André Baudrillart, *Les Catacombes de Rome*, 2 vol. (nos 219 et 220) de la collection « Science et Religion, » Paris, Bloud ; — Maurice Besnier, *Les Catacombes de Rome*, in-12 de 290 p., Paris, Ernest Leroux ; — Horace Marucchi, *Eléments d'Archéologie chrétienne*, t. I, *Notions générales* (in-8 de XXXIV-410 p.), et t. II, *Itinéraire des Catacombes* (in-8 de VIII-590 p.), chez Desclée et Cie ; — le *Manuel d'Archéologie chrétienne* du P. Sixte Scaglia, gr. in-8 de 456-LXVI p., 15 lires, Turin, Marietti ; — Paul Allard, *Rome souterraine*, 1 vol. gr. in-8, 30 f. avant 1914, Paris, Perrin. — Et, si vous pouvez le consulter dans quelque bibliothèque, le grand ouvrage de Joseph Wilpert, *Die Malereien der Katakomben Roms*, 2 vol. gr. in-4o, Fribourg, Herder, 1903, qui donne la description et la photographie (le plus souvent en couleurs) des peintures des Catacombes de Rome.

Q. — La théosophie rencontre beaucoup d'adeptes dans notre ville. Si l'*Ami* pouvait nous donner très prochainement une étude sur cette erreur, il nous rendrait grand service.

R. — En attendant l'étude, prenez donc Th. Mainage, *Les principes de la théosophie*, Editions de la *Revue des Jeunes*, 3, rue de Luynes, Paris 7e ; — Mgr Janssens, *Peut-on être à la fois chrétien et théosophe ?* in-8 de 54 p., 2 f., Paris, Téqui ; — un chap. dans *Au pays de l'occultisme*, du P. Lucien Roure, in-8 de 348 p., 12 f., Paris, Beauchesne.

L'esprit et les vertus du Vénérable Antoine Chevrier. *Extraits de ses Ecrits et de son Procès de Béatification.* — In-8 de x-460 p., portrait en héliogravure, 15 f. — Lyon, Vitte.

Le plan de l'auteur de ce recueil est très simple : il étudie successivement toutes les vertus, les théologales d'abord, les morales ensuite, en chapitres de dimensions variables, généralement de 40 à 50 pages, parfois d'une vingtaine seulement. A la foi sont données plus de 100 pages, à la pauvreté 80, parce que ce sont les deux vertus sur lesquelles le P. Chevrier a le plus insisté et que c'est lui toujours que l'on entend parler dans ce livre. Tous nos lecteurs connaissent le P. Chevrier et son œuvre et savent que ce livre restera un des plus beaux que nous puissions leur recommander à tous, pour la culture de leur vie intérieure, et tout spécialement à ceux qui ont à prendre contact avec les enfants, éducateurs et catéchistes. Le cardinal Mercier fit un jour le voyage de Lyon, avant la guerre, exprès pour étudier sur place le fonctionnement des œuvres du Prado ; et il en fut si émerveillé qu'il commanda à l'éditeur un tirage de 3.000 exemplaires de la Vie du Père, à distribuer à tous ses prêtres. C'est de la *Vie* écrite par Villefranche qu'il s'agissait en ce temps-là, et elle reste toujours excellente pour les gens du monde, volontiers pressés. A ceux qui veulent prendre contact plus intime, contact sacerdotal, avec l'âme du P. Chevrier, c'est la nouvelle *Vie* écrite par le P. Chambost, un fils spirituel du Père, que nous recommandons surtout (*Ami* 1921, p. 62 : « vrai Manuel de Pastorale en action »), complétée désormais par le livre qui vient de paraître aujourd'hui.

Le Cinquantenaire de l'Institut catholique de Paris. Discours prononcé à la Solennité d'action de grâce en l'église St-Sulpice, le 24 novembre 1925, par Mgr Tissier, évêque de Châlons-sur-Marne. — In-8 de 40 p., 2 f. 50. — Paris, Téqui.

Nos journaux catholiques, et nombre d'autres aussi, ont porté aux deux mondes les échos de ce magnifique Discours. Discours de circonstance, mais d'une circonstance qui n'est point parisienne seulement, mais d'une portée générale. Mgr Tissier entonne, dans son exorde, un hymne de reconnaissance, et toutes les Universités catholiques y font écho. Mgr Tissier dit les raisons d'être de l'Institut catholique de Paris, et ce sont les raisons mêmes d'être de l'enseignement supérieur libre, partout, sous toutes les latitudes. Il dit ensuite les « magnifiques réalisations de l'Institut » de Paris et ses « victorieuses influences, » et tous les Instituts se reconnaîtront dans ce tableau. Il dit enfin « les légitimes désirs et les espérances de l'Institut, » qui sont les désirs et les espérances de tous nos établissements d'enseignement supérieur. Même les journaux très universitaires, — tels le *Temps* et les *Débats*, — qui jadis ont longtemps affecté d'ignorer l'enseignement supérieur libre et tout l'enseignement libre en

(*Voir la suite p. 54*).

OCCASIONS **A VENDRE** Imprimerie à caractères mobiles — en parfait état — permettant de faire soi-même en nombre illimité tous travaux d'imprimerie : en typographie soignée (champ d'une page in-8°) — 6.000 caract. environ de 4 genres différents. Fonctionnement ultra simple. Appareil neuf 1.800 fr., cédé à 380 fr. — *Renseignements et spécimens d'impression sur demande.* — **Duplicateur Limographe « EYQUEM » neuf, et Collect. compl. « Ami du Clergé » 1903-1924** inclus reliée. Bons prix. **Régie de Publicité, 15, rue Vivienne, Paris (2°).**

VITRAUX D'ART RELIGIEUX **Ch. LORIN**, Peintre-Verrier
ATELIERS : 46 rue de la Tannerie, à CHARTRES, et 199, r. de Vaugirard, à PARIS. — Références de 1er ordre Lauréat de la Sté Centrale des Architectes (Congrès 1914)

Petite Messe de Pâques *3e édition*, facile et charmante, sur des airs liturgiques et de cantiques, se chante à 2 ou 3 voix ou à l'unisson. Partition : 3 fr. 80. Chaque partie : 0 fr. 50. Dix exemplaires : 4 fr. Chez l'auteur : Abbé BOURGUIGNON, curé de Pithiviers-le-Vieil (Loiret).
Du même : Autres **Petites Messes**, même genre et prix, pour : fêtes *Ste Vierge* (2e éd.), *St-Sacrement*, *Noël* (5e éd.).
Messe des Morts (édit. vatic.) harmonisée : 2 fr. — Accompagnem. du *Kyriale* vat. (9 messes) : 4 fr. 30. — Accomp. de l'Office de Sainte Jeanne d'Arc : 2 fr.

Méthode élémentaire d'harmonie pour accomp. pl. chant et cant., en 3 parties et 33 leçons. Méthode claire, logique et pratique, « l'une des plus *méthodiques*, » a dit l'*Ami du Clergé*. 4e édit. (4e mille) 9 fr. 60. — Chez l'auteur, ou chez Mme Ve Loddé, libr. mus. place Ste Croix, Orléans. — Envois *franco*.

Fondée en 1830
Registre du Commerce Seine, n° 43.793

LA NATIONALE

Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat

Siège social
2, Rue Pillet-Will
PARIS

Rentes Viagères immédiates ou différées

aux taux avantageux des nouveaux tarifs
L'augmentation du revenu par la Rente Viagère est pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite le remède le plus efficace à la cherté de la vie
Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province

GAUDRAP & Co
MAISON RECOMMANDÉE 21, Rue Borie, 21 — BORDEAUX —
Monopoles { « Graves des Rois de Gascogne » ½ sec. « Moulis-Claret », Bordeaux rouge très fin.
Vin blanc de Messe **Sainte Croix du Mont** (vin liturgique légitime)
— *Envoi gratis du Catalogue sur simple demande*
R. C. Bordeaux 12.250 A

ORGUES de tous systèmes, **HARMONIUMS**, spécialité de **souffleries électriques**. **Construction - Réparation - Transformation.** — **Michel Merklin et Kuhn**, 11, rue Vendôme, LYON. V. page 13 couv. *Ami* du 14 janv.

LISEZ CECI Mme L. MARQUIS, directrice de l'**Intermédiaire catholique de Besançon** et de **Genève**, fondé en 1884, 2, rue Peclet, à BESANÇON, se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en **Montres, Pendules, Bijouterie et Orfèvrerie**. Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1res Communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux.
R. C. Besançon 1.552

VITRAUX **L. BALMET** 25, Cours Berriat, GRENOBLE. Vitraux en tous genres et tous styles. Restauration (voir n° du 4 février de l'*Ami*).

La Manufacture **"LA TOILE"** envoie gratuitement sur demande son *Nouveau Catalogue* illustré avec échantillons. **BLANC**
ELBEUF (Seine-Infre)
Vous y trouverez tout ce qui vous est nécessaire en linge de table, de maison, etc., à des prix raisonnables et de qualité irréprochable.

R.C. Seine N° 50.826
Notre Nom sur un INSTRUMENT DE MUSIQUE *constitue une garantie absolue*
J. Thibouville-Lamy & Cie
68 bis à 72, rue Réaumur, PARIS
La plus importante Manufacture d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE *du Monde*
Fondée en 1790
Fournisseurs de l'Armée et du Conservatoire National de Musique de Paris des Missions Étrangères et des Congrégations
Demander catalogue et conditions confidentielles accordées aux Membres du Clergé

VINS DE MESSE, VINS DE TABLE et TOUS VINS DE BORDEAUX
Demander références et prix courant à ALBAN SEUVE, propriétaire à **MASSUGAS**, par **Pellegrue** (Gironde).

CHEMISES, GILETS, CALEÇONS "TETRA"
Tissus spongieux remplaçant avantageusement la flanelle.
EXIGEZ cette MARQUE
GROS : Société Française des Tissus TÊTRA
13, Rue de Hanovre, PARIS-2e
R. C. Seine 101.853

ENGRAIS DEROME
BAVAY (Nord)
Registre du Commce d'Avesnes-s-Helpe, N° inscript. 2625

ANCIENNE ŒUVRE DU VIN DE MESSE
fondée par M. l'abbé ROUS en 1871
SPÉCIALITE DE VINS DE MESSE
Rose et Blanc doux, Blanc sec supérieur livrés en bonbonnes et en fûts
VINS CHOISIS de TABLE, blanc, rouge et rosé livrés en barriques et feuillettes
Etablissements Veuve P. OLIVER
Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales). R. C. Céret 616

Vos reins sont-ils douloureux ?

Une douleur dans les reins est une bonne raison pour se soigner, car les reins douloureux peuvent être faibles ou malades, ce qui est toujours grave.

Si vous éprouvez en plus des troubles urinaires, des maux de tête, des étourdissements, des douleurs rhumatismales et si vous avez des enflures des chevilles, employez sans retard et avec persévérance les Pilules Foster. Pourquoi ne vous soulageraient-elles pas et ne vous rendraient-elles pas une bonne santé comme à tant d'autres ?

M. Arjallier, rue de l'Eglise à Deuil (Seine-et-Oise) nous a écrit à ce sujet :

" J'étais atteint d'arthrite très douloureuse dans les articulations des poignets et des mains et le mal s'était porté sur les reins dont je souffrais depuis plusieurs années. J'atteste que ce sont bien les Pilules Foster qui m'ont rétabli et m'ont permis de vivre sans souffrance." (Signature légalisée le 6 Août 1925.)

PILULES FOSTER
pour les Reins et la Vessie.

La boîte : 5 fr. 60 — La double-boîte : 9 fr. 60
Toutes pharmacies ou franco H. Binac, pharmacien, 25, Rue Saint-Ferdinand, PARIS (17e).

REFUSER TOUTE IMITATION

Constipation
Indigestions
Excès de Bile
Ballonnement
Dyspepsies
Congestion du Foie
radicalement supprimés par

TONILAX

(Spécialité Foster)

Le flacon de **50 pilules 3 fr. 90**
Toutes pharmacies ou franco : H. Binac, phcien, 25, rue St-Ferdinand, Paris-17e

---

Maladies de la Peau.
— Hémorroïdes. —

L'Onguent Foster est destiné aux affections de la peau et son emploi persévérant les fait disparaître. Il est également très efficace contre les hémorroïdes internes ou externes. Toutes pharmacies, la boîte : 5 fr. 60.

VITRAUX D'ART

pour églises, chapelles, châteaux.

Charles Champigneulle

96, Rue Notre-Dame des Champs
— PARIS VIe —

Maison fondée à Metz en 1832

Représentant, maquettes, projets, devis, catalogues sur simple demande donnant des renseignements de mesures des fenêtres, style de l'édifice, etc.

VINS DE MESSE
CAVES DES PRÉMONTRÉS

S'adresser à M. YVRARD
Abbaye St-Michel-de-Frigolet, par Tarascon (Bouches-du-Rhône).

Le Vêtement Ecclésiastique

Pour être véritablement **bien habillé**, coupe irréprochable, tissus de choix, il faut s'adresser **à RAMLOT**, le tailleur si apprécié de MM. les Ecclésiastiques. Ses **IMPERMÉABLES** de formes spéciales, en tissu caoutchouté et en **IMPER-LODEN** pure laine naturelle, remportent les plus grands succès. Voir ses rayons de chemiserie et chaussures.

DEMANDER LA
" DOUILLETTE-RAGLAN "
(MARQUE DÉPOSÉE)
Catalogue général et échantillons envoyés franco
76, rue de Rennes, PARIS

SURMENAGE DE L'ESTOMAC

Pour éviter le surmenage de l'estomac, prenez au repas du soir un **Grain de Vals** (laxatif-dépuratif). Vous assurez ainsi le lendemain la régularisation de l'appareil digestif et évitez congestions et malaises.

MALADES ABANDONNES

Demandez en toute confiance, une consultation gratuite, au Dr de notre Service Médical qui vous prescrira, d'après la méthode du prêtre inventeur, les **Remèdes Végétaux** susceptibles de vous guérir radicalement. Méthode gratis

Ecrire **Vieille Cure des Phocéens, Nice** (A.-M.)

---

2 YEUX POUR LA VIE

Le célèbre **« Collyre Vert »** du **R. P. Louis René a rendu la vue** à des **aveugles!** Qui peut le plus peut le moins. Si vous souffrez des yeux n'hésitez donc pas à y avoir recours. **No ice gratis.** Prix **9.95** franco. **Vieille Cure des Phocéens, Nice** (A.-M.).

LA LIBRAIRIE **René GIARD** 2, Rue Royale LILLE

ACHÈTE au maximum de leur valeur toutes bibliothèques & lots de livres de théologie, patrologie, littérature etc. fins d'éditions.
périodique gratuit

43e ANNEE (5e SÉRIE) N° 8 25 FÉVRIER 1926

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Technique du sermon médiéval. — II. Entre chalutier boulonnais et goélette turque. — III. Au Pont-Neuf. — IV. Une religieuse en rupture de ban. — V. Religieux francs-maçons. — VI. Pie XI à la Jeunesse catholique. — VII. S Pierre Canisius et l'Allemagne.

I. — Un érudit, Joseph Nève, a publié l'an dernier des *Sermons choisis de Michel Menot (1508-1518)* (Paris, Champion). Menot, Cordelier du couvent de Chartres († 1518), fut le prédicateur le plus célèbre de son temps ; il passait pour un second Chrysostome, puisqu'on lui donnait le surnom de *Langue d'or*. Et cependant, quelle étrange impression nous laisse la lecture de ses œuvres ! Des enfilades de textes bibliques, théologiques, philosophiques, canoniques, entrecoupés de développements dont le rapport aux textes n'est souvent rien moins qu'évident ; ces développements eux-mêmes divisés et construits d'après un plan dont la logique nous échappe, nourris d'associations d'idées qui ne nous semblent ni naturelles ni surtout nécessaires. Est-ce avec cela que l'on a pu, durant des siècles (puisque l'on veut faire de Menot un type représentatif, la suprême fleur de l'éloquence médiévale), intéresser, instruire, édifier nos aïeux? Evidemment ces gens-là ne parlaient pas comme ils ont écrit. Ils ont écrit en latin, en un latin volontiers coupé d'expressions françaises populaires ou populacières ; mais ils parlaient en français, encore qu'il se soit trouvé nombre de critiques pour imaginer que durant des siècles la chaire chrétienne avait en effet parlé au peuple une langue inconnue de lui : imagination qui prouve tout au moins que le moyen âge n'a pas eu le monopole de la naïveté. Dans l'œuvre même de Menot, tout entière imprimée en latin, les preuves abondent qu'il parlait bel et bien en français, et même en un français fort savoureux : ce n'est qu'en français que mainte boutade a pu produire l'effet attendu. Celle-ci par exemple : une veille de Passion, alors que l'on était à voiler les statues dans l'église, Menot, s'adressant à un auditoire féminin particulièrement décolleté, s'écrie : — « *Videtis quod abscondimus Sanctos; amore Dei, abscondite sinus vestros.* Mesdames, vous voyez que nous voilons nos Saints ; pour l'amour de Dieu, voilez les vôtres ! » Le jeu de mots n'a de sens qu'en français [1].

C'est à l'occasion de cette réédition des Sermons de Menot que M. Gilson, professeur à la Sorbonne, s'est mis à élucider doctement la question de la technique du sermon médiéval (*Revue d'Histoire franciscaine*, juillet 1925, p. 301-360 ; sur Menot, voir déjà un bon travail de M. Henri Lemaitre dans la même Revue, octobre 1924). Non pas que ce soit des Sermons de Menot ou d'autres recueils analogues que M. Gilson prétende extraire la théorie que leur pratique suppose. C'est une peine que nous n'avons pas à prendre. Le moyen âge a fait le travail pour nous. Il a formulé, lui aussi, ses Théories des genres littéraires ; il a eu ses *Arts poétiques* dès les XIIe et XIIIe siècles (étudiés dans un érudit travail de M. Edmond Faral, Paris, Champion, 1924) ; il a eu de même ses *Rhétoriques* et nous a laissé de curieux *Artes prædicandi*.

Définition d'abord de la prédication. En voici une que nous trouvons dans l'un des plus anciens théoriciens du genre, Alain de Lille, dit le *Docteur universel* († 1203), auteur d'un *De Arte prædicatoria* que l'on peut lire au t. CCX de Migne P. L. (édition qui n'est pas merveilleuse et qui serait à reviser sur des mss. plus sûrs, mais qui a l'avantage d'être aisément accessible) :

> Prædicatio, dit-il, est manifesta et publica instructio morum et fidei, informationi hominum deserviens, ex rationum semita et auctoritatum fonte proveniens [1].

Manifesta, dit-il, donc faite au grand jour, et non dans ces conventicules secrets où des gens suspects transmettent à des auditeurs inexpérimentés des doctrines occultes qui sentent plus ou moins l'hérésie : voir, à l'adresse de ces gens, les invectives indignées du *Contra murmurantes* de S. Thomas. — *Publica*, s'adressant toujours à un groupe d'auditeurs, en quoi elle diffère de l'enseignement, qui peut à la rigueur ne s'adresser qu'à un seul. — *Informationi hominum :* nous ne

[1] M. Nève ne connaît qu'un cas authentique de prédication en latin au XVe siècle : c'est le Franciscain S. Jean de Capistran († 1456) parlant en latin à Vienne, pour l'excellente raison qu'il ignorait l'allemand. Mais un interprète traduisait immédiatement ses paroles à la foule.

[1] Une autre définition plus technique, dans l'*Ars prædicandi* du Dominicain Thomas de Galles :

« Viso quæ sunt prædicationis genera, restat videre quid sit prædicatio diffinitive, de qua intendimus quantum ad primum genus. Potest ergo sic describi : prædicatio est, invocato Dei auxilio, propositi thematis dividendo et concordando, congrue data et devota expositio, ad intellectus catholicam illustrationem et affectus caritativam inflammationem. »

Cet *Ars* de Thomas de Galles n'a jamais été imprimé. Notre Mazarine en a un ms. Il est attribué par le copiste, et à sa suite par les éditeurs des *Opera omnia* de S. Bonaventure (Quaracchi), au Franciscain Jean de Galles, mais à tort. Jean de Galles est l'auteur d'un *Ars* aussi, mais non de celui-là. Voir d'ailleurs, au tome IX de ces *Opera omnia* qui contient les Sermons de S. Bonaventure, une notice sur les *Artes prædicandi* du moyen âge, et le texte d'un précieux *Ars concionandi* franciscain (d'auteur incertain).

Vos reins sont-ils douloureux ?

Une douleur dans les reins est une bonne raison pour se soigner, car les reins douloureux peuvent être faibles ou malades, ce qui est toujours grave.

Si vous éprouvez en plus des troubles urinaires, des maux de tête, des étourdissements, des douleurs rhumatismales et si vous avez des enflures des chevilles, employez sans retard et avec persévérance les Pilules Foster. Pourquoi ne vous soulageraient-elles pas et ne vous rendraient-elles pas une bonne santé comme à tant d'autres ?

M. Arjallier, rue de l'Eglise à Deuil (Seine-et-Oise) nous a écrit à ce sujet :

" J'étais atteint d'arthrite très douloureuse dans les articulations des poignets et des mains et le mal s'était porté sur les reins dont je souffrais depuis plusieurs années. J'atteste que ce sont bien les Pilules Foster qui m'ont rétabli et m'ont permis de vivre sans souffrance." (Signature légalisée le 6 Août 1925.)

PILULES FOSTER

pour les Reins et la Vessie.

La boîte : 5 fr. 60 — La double-boîte : 9 fr. 60
Toutes pharmacies ou franco H. Binac, pharmacien, 25, Rue Saint-Ferdinand, PARIS (17e).

REFUSER TOUTE IMITATION

Constipation
Indigestions
Excès de Bile
Ballonnement
Dyspepsies
Congestion du Foie
radicalement supprimés par

TONILAX

(Spécialité Foster)

Le flacon de **50 pilules 3 fr. 90**
Toutes pharmacies ou franco : H. Binac, phcien, 25, rue St-Ferdinand, Paris-17e

---

Maladies de la Peau.
— Hémorroïdes. —

L'Onguent Foster est destiné aux affections de la peau et son emploi persévérant les fait disparaître. Il est également très efficace contre les hémorroïdes internes ou externes. Toutes pharmacies, la boîte : 5 fr. 60.

VITRAUX D'ART

pour églises, chapelles, châteaux.

Charles Champigneulle

96, Rue Notre-Dame des Champs

— PARIS VIe —

Maison fondée à Metz en 1832

Représentant, maquettes, projets, devis, catalogues sur simple demande donnant des renseignements de mesures des fenêtres, style de l'édifice, etc.

VINS DE MESSE

CAVES DES PRÉMONTRÉS

S'adresser à M. YVRARD
Abbaye St-Michel-de-Frigolet, par Tarascon (Bouches-du-Rhône).

Le Vêtement Ecclésiastique

Pour être véritablement bien habillé, coupe irréprochable, tissus de choix, il faut s'adresser **à RAMLOT**, le tailleur si apprécié de MM. les Ecclésiastiques. Ses **IMPERMÉABLES** de formes spéciales, en tissu caoutchouté et en **IMPER-LODEN** pure laine naturelle, remportent les plus grands succès. Voir ses rayons de chemiserie et chaussures.

DEMANDER LA

" DOUILLETTE-RAGLAN "

(MARQUE DÉPOSÉE)

Catalogue général et échantillons envoyés franco

76, rue de Rennes, PARIS

SURMENAGE DE L'ESTOMAC

Pour éviter le surmenage de l'estomac, prenez au repas du soir un **Grain de Vals** (laxatif-dépuratif). Vous assurez ainsi le lendemain la régularisation de l'appareil digestif et évitez congestions et malaises.

MALADES ABANDONNES

Demandez en toute confiance, une consultation gratuite, au Dr de notre Service Médical, qui vous prescrira, d'après la méthode du prêtre inventeur, les Remèdes Végétaux susceptibles de vous guérir radicalement. Méthode gratis

Ecrire **Vieille Cure des Phocéens, Nice** (A.-M.)

---

2 YEUX POUR LA VIE

Le célèbre **« Collyre Vert »** du **R. P. Louis René a rendu la vue à des aveugles!** Qui peut le plus peut le moins. Si vous souffrez des yeux n'hésitez donc pas à y avoir recours. **Notice gratis.** Prix **9.95** franco. **Vieille Cure des Phocéens, Nice** (A.-M.).

LA LIBRAIRIE **René GIARD** 2, Rue Royale LILLE

ACHÈTE au maximum de leur valeur toutes bibliothèques & lots de livres de théologie, patrologie, littérature etc. fins d'éditions.

43e ANNEE (5e série) N° 8 25 FÉVRIER 1926

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Technique du sermon médiéval. — II. Entre chalutier boulonnais et goélette turque. — III. Au Pont-Neuf. — IV. Une religieuse en rupture de ban. — V. Religieux francs-maçons. — VI. Pie XI à la Jeunesse catholique. — VII. S Pierre Canisius et l'Allemagne.

I. — Un érudit, Joseph Nève, a publié l'an dernier des *Sermons choisis de Michel Menot (1508-1518)* (Paris, Champion). Menot, Cordelier du couvent de Chartres († 1518), fut le prédicateur le plus célèbre de son temps ; il passait pour un second Chrysostome, puisqu'on lui donnait le surnom de *Langue d'or*. Et cependant, quelle étrange impression nous laisse la lecture de ses œuvres ! Des enfilades de textes bibliques, théologiques, philosophiques, canoniques, entrecoupés de développements dont le rapport aux textes n'est souvent rien moins qu'évident ; ces développements eux-mêmes divisés et construits d'après un plan dont la logique nous échappe, nourris d'associations d'idées qui ne nous semblent ni naturelles ni surtout nécessaires. Est-ce avec cela que l'on a pu, durant des siècles (puisque l'on veut faire de Menot un type représentatif, la suprême fleur de l'éloquence médiévale), intéresser, instruire, édifier nos aïeux? Evidemment ces gens-là ne parlaient pas comme ils ont écrit. Ils ont écrit en latin, en un latin volontiers coupé d'expressions françaises populaires ou populacières ; mais ils parlaient en français, encore qu'il se soit trouvé nombre de critiques pour imaginer que durant des siècles la chaire chrétienne avait en effet parlé au peuple une langue inconnue de lui : imagination qui prouve tout au moins que le moyen âge n'a pas eu le monopole de la naïveté. Dans l'œuvre même de Menot, tout entière imprimée en latin, les preuves abondent qu'il parlait bel et bien en français, et même en un français fort savoureux : ce n'est qu'en français que mainte boutade a pu produire l'effet attendu. Celle-ci par exemple : une veille de Passion, alors que l'on était à voiler les statues dans l'église, Menot, s'adressant à un auditoire féminin particulièrement décolleté, s'écrie : — « *Videtis quod abscondimus Sanctos; amore Dei, abscondite sinus vestros.* Mesdames, vous voyez que nous voilons nos Saints ; pour l'amour de Dieu, voilez les vôtres ! » Le jeu de mots n'a de sens qu'en français [1].

[1] M. Nève ne connaît qu'un cas authentique de prédication en latin au xve siècle : c'est le Franciscain S Jean de Capistran († 1456) parlant en latin à Vienne, pour l'excellente raison qu'il ignorait l'allemand. Mais un interprète traduisait immédiatement ses paroles à la foule.

C'est à l'occasion de cette réédition des Sermons de Menot que M. Gilson, professeur à la Sorbonne, s'est mis à élucider doctement la question de la technique du sermon médiéval *(Revue d'Histoire franciscaine,* juillet 1925, p. 301-360 ; sur Menot, voir déjà un bon travail de M. Henri Lemaître dans la même Revue, octobre 1924). Non pas que ce soit des Sermons de Menot ou d'autres recueils analogues que M. Gilson prétende extraire la théorie que leur pratique suppose. C'est une peine que nous n'avons pas à prendre. Le moyen âge a fait le travail pour nous. Il a formulé, lui aussi, ses Théories des genres littéraires ; il a eu ses *Arts poétiques* dès les xiie et xiiie siècles (étudiés dans un érudit travail de M. Edmond Faral, Paris, Champion, 1924) ; il a eu de même ses *Rhétoriques* et nous a laissé de curieux *Artes prædicandi.*

Définition d'abord de la prédication. En voici une que nous trouvons dans l'un des plus anciens théoriciens du genre, Alain de Lille, dit le *Docteur universel* († 1203), auteur d'un *De Arte prædicatoria* que l'on peut lire au t. ccx de Migne P L. (édition qui n'est pas merveilleuse et qui serait à reviser sur des mss. plus sûrs, mais qui a l'avantage d'être aisément accessible) :

> Prædicatio, dit-il, est manifesta et publica instructio morum et fidei, informationi hominum deserviens, ex rationum semita et auctoritatum fonte proveniens [1].

Manifesta, dit-il, donc faite au grand jour, et non dans ces conventicules secrets où des gens suspects transmettent à des auditeurs inexpérimentés des doctrines occultes qui sentent plus ou moins l'hérésie : voir, à l'adresse de ces gens, les invectives indignées du *Contra murmurantes* de S. Thomas. — *Publica,* s'adressant toujours à un groupe d'auditeurs, en quoi elle diffère de l'enseignement, qui peut à la rigueur ne s'adresser qu'à un seul. — *Informationi hominum :* nous ne

[1] Une autre définition plus technique, dans l'*Ars prædicandi* du Dominicain Thomas de Galles :

« Viso quæ sunt prædicationis genera, restat videre quid sit prædicatio diffinitive, de qua intendimus quantum ad primum genus. Potest ergo sic describi : prædicatio est, invocato Dei auxilio, propositi thematis dividendo et concordando, congrue data et devota expositio, ad intellectus catholicam illustrationem et affectus caritativam inflammationem. »

Cet *Ars* de Thomas de Galles n'a jamais été imprimé. Notre Mazarine en a un ms. Il est attribué par le copiste, et à sa suite par les éditeurs des *Opera omnia* de S Bonaventure (Quaracchi), au Franciscain Jean de Galles, mais à tort. Jean de Galles est l'auteur d'un *Ars* aussi, mais non de celui-là. Voir d'ailleurs, au tome ix de ces *Opera omnia* qui contient les Sermons de S. Bonaventure, une notice sur les *Artes prædicandi* du moyen âge, et le texte d'un précieux *Ars concionandi* franciscain (d'auteur incertain).

sommes pas ici devant une œuvre littéraire à composer, mais devant une fonction religieuse à remplir. Bannir donc toute affectation de langage, tout souci de l'élégance et du rythme, en un mot, tout ce qui n'aurait d'autre fin que de charmer les oreilles et non d'édifier et qui dès lors doit être renvoyé à l'art du théâtre :

Prædicatio enim in se, dit Alain de Lille, non debet habere verba scurrilia, vel puerilia, vel rythmorum melodias et consonantias metrorum, quæ potius fiunt ad aures demulcendas quam ad animum instruendum : quæ prædicatio theatralis est et mimica, et ideo omnifarie contemnenda.

Sur ce même thème, une comparaison piquante de Jean de Galles :

Ut enim formositas gubernatoris non valet ad evitanda pericula navis, sic curiositas sermonis non prodest ad curationem vitiorum ipsius peccatoris.

La source de la prédication, c'est l'Ecriture. C'est de l'Ecriture qu'il faut inévitablement partir, et c'est même à l'intérieur de l'Ecriture qu'il faudra définitivement s'enfermer, puisque, si l'on partait d'autre chose, on engagerait les âmes dans la voie de l'erreur, et que, si on lui ajoutait quelque chose, on introduirait dans le sermon un élément pour le moins inefficace, et probablement dangereux.

Le texte de l'Ecriture d'où l'on part se nomme le *thema*, θέμα, ou fondement même de tout l'édifice oratoire, le texte où le sermon tout entier doit se retrouver virtuellement préformé : *thema... totius operis fundamentum..., in quo omnia dicenda virtute contineantur,* dit Thomas de Galles. — Et cependant, aussitôt le thème initial annoncé, l'orateur le quitte pour en aborder un second, dont le rapport au premier n'est pas toujours évident : c'est le *prothema*. Pourquoi ?

C'est pour amener la prière qui doit précéder le sermon : *invocato Dei auxilio,* avons-nous entendu dire Thomas de Galles. Il faut une prière initiale pour féconder le sermon ; mais comment la rattacher au thème d'où tout le sermon doit sortir ? C'est à résoudre ce problème que sert le *prothema*. Comme son nom l'indique, en effet, ce deuxième texte n'est là que pour le premier, c.-à-d. pour conduire l'auditeur du thème posé à la prière qui précédera le début du sermon proprement dit. L'art du prédicateur est de trouver un deuxième texte qui, s'apparentant au premier soit par le sens soit par l'un de ses termes, permette d'introduire, par voie de développement, la prière à Dieu source de toute grâce. De ce développement le contenu est naturellement indiqué par la fonction qui lui est assignée. On y peut parler, dit Thomas de Galles, de ce que doivent être et faire le prédicateur en chaire, ou l'auditeur à ses pieds ; ou de ce qu'est l'Ecriture, son origine, sa dignité, pour implorer la lumière divine qui en éclairera le sens ; ou enfin invoquer directement le secours de Dieu et de sa sainte Mère. De toute façon, le développement du prothème provoque la récitation de la prière, ramène au thème et raccorde par là cette introduction au début du sermon proprement dit. Et parfois même l'on constate, chez Menot par exemple, que ce développement régulier du prothème a fini par engendrer une sorte de présermon, avec ses divisions, ses justifications scripturaires, ses distinctions propres. Un *prothema* de Menot constitue comme un organisme complet, qui se subordonne au thème du sermon et en prépare le développement.

Exemple : Sermon pour le vendredi après le IVe Dimanche de Carême (Carême de Tours, 1508). Pour thème la parole : *Ne irascaris satis, Domine,* etc., Is. LXIV, 9 ; et pour prothème, le verset de I Reg., XVII, 40 : *Elegit sibi quinque lapides limpidissimos de torrente.* Quel rapport entre ces deux textes ?

Menot veut nous persuader qu'il est urgent pour les pécheurs de chercher à apaiser la colère de Dieu : voilà le but du sermon. Que viennent faire ici les cailloux de David ? C'est que, avant de prêcher au peuple la lutte contre ses vices, il faut lui expliquer pourquoi cette lutte est désormais possible, ce qui sera la fonction propre du prothème et de son développement.

Elegit sibi... Récit du combat de David contre Goliath... Quel est le sens de ce combat ? Que symbolise David ? Son nom signifie : *manu fortis ;* à lui donc peut s'appliquer ce texte du Ps. : *Dominus fortis et potens, ipse est Rex gloriæ.* David ici est donc la figure du Sauveur. David, c'est Jésus-Christ descendant sur le champ de bataille où nul n'a pu vaincre le démon, figuré par Goliath, nul, sinon le jeune David avec ses cinq pierres, c.-à-d. le Christ en croix, avec ses cinq plaies. Quel rapport entre les cinq pierres de David et les cinq plaies du Christ ? Rapport triple : les pierres préfigurent les plaies du Christ 1° quant au « poids » de son humiliation, 2° quant à la « stérilité » de sa pauvreté, 3° quant à la « stabilité » de notre enrichissement final, — parce que 1° la pierre est *humble :* si haut qu'on la lance, elle tend d'elle-même à redescendre ; 2° elle est *stérile :* le Christ en croix était nu comme elle ; et 3° elle est *stable,* comme le Christ fut inébranlable dans sa Passion : — trois comparaisons qui, avec les textes scripturaires dont elles s'appuient, nous conduisent à la conclusion du *prothema :*

C'est pourquoi je veux conclure que, comme Goliath et son armée ont été vaincus par David, ainsi le diable et son armée de péché l'ont été par le Christ : victoire au moyen de laquelle nous pourrons apaiser la colère de Dieu, selon la parole d'où nous sommes partis : *Ne irascaris satis...*

Et ainsi le *prothema* ramène le *thema* qui l'a engendré lui-même, et l'on passe de l'un à l'autre sans cesser un seul instant de savoir où l'on est, ce que le prédicateur fait, pourquoi et comment il le fait.

Autre exemple : Sermon pour le Ier Dim. après Pâques. Thème : *Hæc locutus sum vobis, ut cum venerit hora eorum, reminiscamini quia ego dixi vobis,* Jo. XVI, 4 ; et prothème aussitôt : *Mane nobiscum, Domine, quoniam advesperascit et*

inclinata est jam dies, Luc. xxiv, 29. Le prothème concorde avec le thème par son sens principal : celui-ci parle de l'*heure,* celui-là parle du *soir* qui se fait : leur apparentement est donc manifeste. Menot, pour le faire apparaître en lumière plus tendre, ajoute ce développement :

Dévot auditoire, si je veux me conformer aux saintes paroles et aux prédications du Sauveur, je vois dans l'Evangile de Jean que, lorsque le Rédempteur dut prendre congé de ses disciples et de ses Apôtres, il leur prêcha la paix, l'amour et la dilection, disant : « Je ne vous ai pas toujours dit ces paroles, mais maintenant, puisque je me sépare de vous, je suis content de les dire, afin que, lorsque l'heure de ces paroles sera venue, c.-à-d. lorsqu'elles seront accomplies, vous vous souveniez que je vous les ai dites. » Les benoîts apôtres, remplis de tristesse, lui vont dire : — « Où irons-nous sans vous ? Seigneur, nous voulez-vous laisser ? Vous êtes demeuré quelque temps avec nous, pendant trois années ; si vous étiez resté plus longtemps avec nous, cela nous eût été bien utile... » Et c'est alors que, sachant le Christ de si beau langaige et amoureux, ils ajoutèrent : « Restez avec nous, Seigneur. »

Le prothème rejoint ici le thème, et assure l'unité du développement. Menot démontre ensuite, à grand renfort d'autorités scripturaires, quelles sont les quatre raisons pour lesquelles on aime à rester dans la société de quelqu'un... La quatrième est la confiance où l'on est que la paix de cette société ne sera point troublée : or rien ne trouble la paix de notre société avec Dieu que le péché. Et il recourt à cet apologue pour le démontrer :

Eh bien ! Mesdames, supposez que vous ayez une fille à marier. Vous arrangez son mariage avec un fils de bonne maison, et vous promettez de donner cent écus, avec une fille munie d'un bon trousseau. Vous voilà à la porte de l'église, le marié réclame ses cent écus, et vous lui répondez : — « Avancez, mon ami, avancez ; vos amis vous attendent ; vous aurez les écus demain. » — Le Pape et l'Empereur[1] vous répondraient que, si vous avez promis de donner l'argent avant la noce et que vous ne le donniez pas, le jeune homme peut en prendre une autre, si bon lui plaît. Et alors, lorsque vous dites : Le Christ en croix a vraiment promis de choisir nos âmes comme épouses, et c'est à la porte du Paradis qu'il l'a promis, — souvenez-vous, Mesdames, que vous lui avez promis de vivre sans péché et d'observer ses commandements. Voilà les cent écus que vous avez promis. C'est pourquoi, à la fin des jours, à la porte du Paradis, s'il s'en faut d'une maille, vous n'entrerez pas au royaume des Cieux et n'aurez pas le Christ pour époux. Voilà donc ce que vous devez lui présenter : une bourse pleine d'or, c.-à-d. votre conscience, et non le péché. Et ce dont je veux par là vous convaincre, si vous êtes dans le péché, c'est de vous tourner vers la miséricorde de Dieu. Et si vous n'êtes pas dans le péché, vous aurez Dieu avec vous. Mais priez-le, de crainte qu'il ne s'éloigne, selon cette parole : *Mane nobiscum, Domine,* etc.

Voilà la prière introduite, après quoi le sermon proprement dit pourra commencer.

[1] *Le Pape et l'Empereur :* formule qui témoigne bien que la dignité impériale n'avait pas encore perdu son prestige et que, à cette date de 1508 (puisque c'est en cette année que ce sermon fut prononcé), le Pape et l'Empereur continuaient à être aux yeux du peuple, selon le mot d'Hugo, « les deux moitiés de Dieu, » bien que l'Empereur d'alors (Maximilien Ier) fût un assez pauvre sire, succédant à un plus pauvre sire encore (Frédéric III). — Un siècle plus tard, au temps d'Henri IV, et surtout de Louis XIV, on eût dit : « Le Pape et le Roi. »

Comment va-t-on le diviser ? C'est le texte lui-même, le *thema,* qui doit fournir la division. Mais il y a bien des manières de diviser les textes ; il y en a un nombre pratiquement indéfini. On ne divisera pas le texte de la même manière, selon que l'on parlera devant auditoire populaire ou devant auditoire de clercs. Au peuple il faudra servir ce que l'on appelait alors une *divisio extra,* c.-à-d. qui s'éclaire par des considérations extrinsèques, qui prend son point de départ hors du texte pour en commenter d'abord le principe de division ; aux clercs on pourra servir la *divisio intra,* qui se fait par le dedans, qui se meut dans le texte lui-même, dans les mots mêmes du texte, au risque d'être quelque peu abstraite.

Soit, par exemple, ce verset : *Dominus illuminatio mea et salus mea.* A des clercs on expliquera que cette parole est orientée vers deux aspects différents de l'âme et nous montre l'efficace de l'action divine 1° sur l'entendement et 2° sur la volonté. Devant un public populaire, on se placera d'abord en dehors du texte, et l'on rappellera que, le péché nous ayant infligé une double infirmité, l'ignorance dans l'ordre de la connaissance et l'infirmité dans l'ordre de l'action, c'est contre la première que le Psalmiste dit : *Dominus illuminatio mea,* et contre la seconde qu'il ajoute : *et salus mea,* la lumière concernant l'entendement, et le salut la faculté d'agir.

S. Bonaventure, prêchant le jour de Noël devant l'Université de Paris : VERBUM CARO FACTUM EST : *Tangitur ergo* ASSUMENS *nomine Verbi,* ASSUMPTUM *nomine carnis, et ipsa* ASSUMPTIO *seu copula nomine factionis :* type parfait de *divisio intra,* sans rien qui s'ajoute au texte proposé, ni qui l'éclaire du dehors.

Menot au contraire, devant le peuple, un dimanche de Sexagésime, prenant pour thème le *Semen cecidit,* et pour prothème le verset de Galat. vi : *quæ autem seminaverit homo, hæc et metet,* rappelle cette vérité d'expérience, qu'il y a des terres naturellement bonnes, où tout rapporte, et d'autres tellement stériles que tout ce qu'on y sème est perdu : — « Peuple chrétien, je vous jure qu'il n'en est pas de même dans le champ de la conscience, parce que : *tout ce que l'homme aura semé, il le récoltera.* » C'est à l'heure de la mort que se fera la récolte. D'où division du sujet : 1° accomplissement des bonnes œuvres : *quæ seminaverit homo...,* et 2° rétribution : *hæc et metet.*

IVe Dim. après l'Epiph. : *Domine, salva nos, perimus :* division triple : en invoquant le Seigneur, on atteste sa bonté ; en lui demandant le salut, on atteste sa puissance ; en avouant que nous périssons, on confesse l'impuissance de l'homme à se sauver.

IVe Dim. de Carême : trois points. Qu'a fait le Christ en ce jour ? Trois choses : il a pourvu, comme procurateur : *Unde ememus panes, ut manducent hi ?* — il a servi, à titre de dispensateur : *distribuit discumbentibus ;* — il a multiplié, à titre de Seigneur : *collegerunt ergo et impleverunt...* En pourvoyant, il a manifesté sa clémence ;

en servant, il a manifesté sa sagesse; en multipliant, sa puissance.

L'auteur franciscain de l'*Ars concionandi* recommande beaucoup les divisions assonancées, pour aider la mémoire, non des auditeurs (devant qui on parlait en français), mais du prédicateur : assonances facilitées par les ressources de la déclinaison et de la conjugaison en latin. Par exemple, sur Is. LXIII, 5, *Circumspexi*, etc. :

Et dicetur per participium sic : in verbo isto Christus gerit studium inquirentis : *Circumspexi ;* — affectum patientis : *et non erat auxiliator ;* — desiderium indigentis : *quæsivi ;* — modum et animum conquerentis : *et non fuit qui adjuvaret.*

Le même texte se prête à une double variation tirée de l'infinitif et du datif :

Circumspicere competit inquirenti : *auxiliari* expedit patienti ; *quærere* congruit indigenti ; sed *dolere* competit conquerenti.

On a aussi des exemples d'assonances en français, encore que la langue s'y prête moins : p. ex., sermon sur la Passion, sur ce texte : *Hoc sentite in vobis, quod et in Christo Jesu :*

Ex quibus proponitur et concluditur thema ubi Christi Passio nobis est : Certainement démonstrée : *Hoc*. Expressément commandée : *Sentite*. Piteusement regardée : *In vobis*. Sublimement auctorisée : *Quod et in Christo Jesu.*

Menot raffine encore et trouve dans les trois lettres de ce mot *hoc* les trois vertus qu'il nous propose de méditer dans la Passion du Christ : H, humilité ; O, obéissance ; C, charité. Sur quoi les critiques académiques peuvent crier au mauvais goût ; mais il n'est pas question de goût cicéronien ou aristotélicien ici. Il est question du peuple fidèle, et de ce qui peut l'aider à retenir et à s'appliquer les leçons données.

Aristote d'ailleurs a son utilité, même aux yeux des théoriciens de la prédication d'alors. Il y a une méthode de diviser le thème en fonction des catégories d'Aristote. Soit le texte de la Nativité, Luc, II, 10 sqq. · *Evangelizo vobis... Qui* annonce ? Un ange. *Quoi ?* Une grande joie. *Pourquoi ?* Parce que le Christ est né. *Pour qui ?* Pour vous. *Quand ?* Aujourd'hui. *Où ?* Dans la cité de David.

Ajoutez-y une variation par assonance de substantifs, et vous avez cette division doublement élégante :

Quis evangelizat ? quia Angelus est hic, ubi *dignitas*. Quid ? quia gaudium magnum quod erit omni populo, ubi *communitas*. De quo ? quia natus est Salvator, qui est Chistus Jesus, ubi *sublimitas*. Cui ? quia vobis, ubi *utilitas*. Quando ? quia hodie, ubi *certitudinalitas*. Ubi ? quia in civitate David, ubi *congruitas* denotatur.

S. Bonaventure, sur Luc. VIII, 10 : « *De regno cœlorum*. Primum, *quid* sit regnum cœlorum. Secundum, *ubi* sit. Tertium *quale* sit. Quartum, *quantum* sit. Quintum, *quorum* sit ; etc. »

Division du *Quærite et invenietis :* sont à examiner successivement : *locus, tempus et modus quærendi ;* les circonstances *personæ, loci, temporis, modi, numeri ;* les manières d'être *verbaliter, temporaliter, corporaliter.*

Reste enfin à développer les divisions ainsi marquées. Huit modes principaux de développement, d'après l'*Ars concionandi.*

Premier mode : remplacer les mots dans les textes scripturaires, par leur définition, description et explication : *Justum deduxit Dominus... :* on définira la justice : rendre à chacun son dû ; ce qui invitera naturellement à noter ce que l'on doit à Dieu, à son prochain et à soi-même. On pourra aussi définir les choses par leurs contraires, ou situer une chose parmi les autres de même espèce, la justice, p. ex., parmi les autres vertus. — Définir encore un mot, non plus par sa signification usuelle, mais *moraliter*, c.-à-d. par une signification cachée que révèle son étymologie : « Jacob, qui interpretatur *luctator*, vel *supplantator*, docet quod omnis fidelis supplantare debet vitia... Moraliter, Assuerus, id est beatitudo, est Filius Dei ; Aman est diabolus ; Esther exaltata in populis est Maria super choros Angelorum exaltata... » On raille les étymologies du moyen âge. Le moyen âge a donné son attention à d'autres sciences plus urgentes ; et en fait d'étymologies il s'est tenu à S Isidore de Séville († 636), lequel était lui-même disciple de Pline et des grammairiens latins (dont on ne songe pas à se moquer) [1]. Etymologies fantaisistes, mais d'où l'on tirait d'utiles leçons : *mansuetus*, manu assuetus ; *dominus*, dans minas ; *mulier*, mollis aer, ou molliens herum ; *lapis*, lædens pedem ; *civitas*, civium unitas ; *mutuum*, de meo tuum ; etc.

Deuxième mode : la division : du genre en ses espèces, du supérieur en ses éléments subordonnés, du tout en ses parties, etc.

Troisième mode : consiste dans les raisonnements ou argumentations. Sur quoi le théoricien du XIII[e] siècle note soigneusement qu'il faut se garder de transformer un sermon en une argumentation scolastique et de lui donner l'allure d'une *quæstio disputata :* que l'orateur pose sa thèse et développe ses raisons sans se croire tenu de les mettre en forme ; la place des disputes est à l'Ecole, l'Eglise est la place des sermons. Sage avis que plusieurs ont oublié plus tard, au temps pré-

[1] Et les grammairiens latins eux-mêmes s'inspiraient d'une tradition platonicienne Platon, dans le *Cratyle*, enseigne que les noms représentent les essences mêmes des choses, et que dès lors, comprendre les noms, c'est comprendre les choses qu'ils désignent. De cette doctrine on relèverait aisément des traces dans Aristote, dans Plotin ; elle a été abondamment exploitée par Varron, « le plus savant des Romains » († 26 av. J.-C.), *De lingua latina*, et par tous les grammairiens qui ont suivi. Elle avait pour le moyen âge l'avantage de s'accorder du même coup avec l'Ecriture, où nous voyons souvent les personnages bibliques recevoir en effet le nom qui leur convient (Adam, Eve, Abraham, Jacob, Israël...), au point qu'il arrive qu'un personnage qui change de vie change aussi de nom. Ce n'est pas non plus au hasard que sur l'ordre de Dieu, Adam a nommé les êtres : en les nommant, ce n'est pas seulement *des* noms, mais *leurs* noms qu'il leur a attribués.

D'où la conviction que retrouver étymologiquement la raison première de l'imposition des noms aux choses, c'est retrouver la nature même des choses ainsi nommées. D'où cette règle, pour le moyen âge, que « *lorsque deux mots se ressemblent, les choses qu'ils désignent se ressemblent, de sorte que l'on peut toujours passer de l'un de ces mots à la signification de l'autre...* Il n'y a pas d'absurdité à conclure d'un mot à la chose que désigne un mot semblable, lorsqu'on croit que la nature des choses a primitivement déterminé l'attribution des mots. Nous ne croyons plus au *Cratyle*, dit M. Gilson ; ils y croyaient au contraire (au moyen âge), à travers S. Isidore et Varron ; c'est surtout pourquoi nous ne concevons plus la possibilité de pareils raisonnements. »

cisément où la scolastique était en décadence dans les Ecoles.

Quatrième mode, purement scripturaire et théologique celui-ci : procède par *autorités concordantes*. Si le prédicateur ne trouve pas dans un seul texte de quoi nourrir son développement, il peut en appeler d'autres au secours, pourvu qu'ils s'accordent avec le premier.

Cinquième mode : par composition ou dérivation à partir d'une même racine : p. ex., un superlatif étant donné dans le texte, on passera de là au comparatif, puis au positif. Ou encore, on composera des mots différents en variant le préfixe. Soit ce texte du Ps. CIV, *quærite faciem ejus semper :* on nous montrera :

Qualiter Dominus *quæritur* et *requiritur* et *inquiritur* et *exquiritur* et tandem feliciter *acquiritur*. — *Quæritur,* dans le baptême ; *requiritur,* dans la pénitence ; *inquiritur,* dans la méditation de la loi divine ; *exquiritur,* en faisant le bien ; *acquiritur,* au ciel.

Sixième mode : expliquer les métaphores de l'Ecriture, en expliquant les propriétés réelles des choses et les appliquant à notre instruction. Ecoutez là-dessus ces lignes toutes franciscaines de l'*Ars concionandi :*

Pour développer selon ce mode, il faut connaître beaucoup de propriétés des choses, mais aussi savoir les adapter à l'édification de l'âme ; autrement elles ne serviraient de rien. Les philosophes se sont trompés en n'adhérant qu'aux choses, et les Juifs en n'adhérant qu'à la lettre, faute d'avoir voulu s'en servir en vue de l'édification. C'est qu'en effet, si Dieu a fait les créatures en vue des hommes, ce n'est pas seulement en vue de les nourrir, mais encore de les instruire. Aussi lisons nous dans l'Evangile : *Considérez les lis des champs... Considérez le figuier,* et tous les arbres. Et dans Salomon : *Va, paresseux, observer la fourmi.* Ou Job : *Interroge les animaux, et ils te répondront.* C'est à ce mode que David fait allusion lorsqu'il dit : *Tes œuvres ont réjoui mon âme,* car ce qu'il nomme ici les œuvres de Dieu, c'est le monde ; or nous nous réjouissons dans l'œuvre de Dieu à mesure qu'instruits des diverses créatures, nous sommes invités davantage à l'aimer. C'est aussi pourquoi il est dit : *Œuvres du Seigneur, bénissez toutes le Seigneur,* ce qui veut dire : Soyez matière à bénir le Seigneur : or, elles le sont chaque fois que l'homme cherche Dieu dans les créatures et bénit en elles le Créateur. Qui donc voudra s'exercer à ce mode de développement disposera d'un livre utile, le monde, dont toutes les parties l'instruiront et le conduiront à Dieu.

Ne s'arrêter qu'à des ressemblances vraiment frappantes. Ne pas changer trop vite ses métaphores, mais épuiser autant que possible la substance de celle que l'on explique, de peur que l'auditoire ne se moque du prédicateur et ne l'accuse de tirer un veau d'un arbre. Mais si l'objet choisi n'a pas beaucoup de propriétés ou qu'il en ait de peu édifiantes, il faut passer à un autre, évidemment, car l'édification des âmes importe plus que la continuité du discours, *magis enim amanda est animarum ædificatio quam sermonis continuatio.* Mais les imaginations d'alors s'effarouchaient moins vite que les nôtres ; et l'on y allait largement dans l'application du précepte de l'*Ars* : *Uti poteris mundo tanquam figura.* De quoi Menot, par exemple, n'use-t-il pas comme d'une figure ? Soit ce verset des Thrènes, II, 19 : *Effunde sicut aquam cor tuum ante conspectum Domini :* là-dessus son imagination entre en danse et s'empare de cette eau répandue, image de notre cœur devant Dieu :

Prenez cinq pots : l'un plein de vin, le deuxième plein de lait, le troisième plein d'huile, le quatrième plein de miel, le cinquième plein d'eau. Répandez le contenu de ces cinq pots : il reste de la couleur dans le pot de vin et le pot de lait, de l'odeur dans le pot d'huile, du miel dans le pot de miel, mais dans le pot d'eau il ne reste rien. C'est donc comme un vase plein d'eau qu'il faut vider sa conscience, afin qu'elle soit vide de péché devant Dieu et qu'elle en ait perdu jusqu'à l'odeur. — « Et qu'est-ce que vous appelez l'odeur ? » demande une imprudente auditrice. — Eh ! mesdames, est-ce que vous n'avez pas fait parler de vous dans votre jeunesse ? Et cela vous ennuie de ne plus pouvoir faire comme auparavant ? Mais vous en portez tout de même l'odeur. Vous avez une fille qui est prête à s'envoler ; elle est déjà grande, et vous lui dites : — « J'ai vu la cour quand elle était à Tours. Où est le temps où nous avions la cour ? C'était si amusant ! » — « Mais, répondra la fille, on donne autant de dîners qu'autrefois, seulement on ne vous invite plus. Vous pouvez aller porter vos patenôtres à l'église, car le temps d'y aller est passé. Vous êtes trop vieille. Et voilà, vous êtes toute triste de ne pouvoir faire comme autrefois. »

Un autre jour, sur le texte de Job, XII, 7 : *Interroga jumenta, et docebunt te :*

Oh ! pauvre pécheur, si tu ne veux pas amender ta vie par les prédications qu'on te fait, regarde au moins l'exemple que te donnent aujourd'hui tant d'animaux, bêtes brutes et privées de raison. Nous voyons que les vaches et autres bêtes sont affligées et persécutées en été par de grosses mouches, et qu'elles n'ont pas autre chose pour se défendre que leur queue. Ainsi, lorsque les mouches, c.-à-d. les démons, nous aiguillonnent et nous tentent par quelque vice, nous devons avoir recours à notre queue pour nous défendre... Mais quelle est-elle ? Certes, ce n'est pas celle que les belles dames traînent derrière leurs robes et qui ne sert qu'à balayer la rue ; ce n'est pas celle des prélats, qui traînent derrière eux une suite inutile et des chiens, au lieu de s'occuper des âmes qui leur sont confiées... Enlevez-moi et retranchez-moi toutes ces superfluités ; regardez votre queue, qui est la mort, et vous mépriserez tout le reste... *Interroga pisces maris :* ils se servent de leur queue pour nager : de même, donc, devons-nous traverser la mer de ce monde en considérant assidûment notre mort et la Passion de Jésus-Christ...

Menot n'hésite pas à élever à la dignité de figures spirituelles même les plus humbles aspects de la création. Sur le texte (Luc, XIV, 12-14) où le Seigneur nous recommande, quand nous donnons des repas, d'inviter non pas les riches, mais les pauvres, qui n'ont rien, Menot propose en exemple, et comme type du riche qui ne donne qu'aux riches, l'âne que voici :

Sed hodie, multi sunt ut asinus, qui si haberet quatuor situlas aquæ urinæ in ventre, si transiret totam Belsiam (la Beauce), non laxaret unam guttam ; sed si transeat quemdam fimum plenum aqua et immunditiis, ponet se super quatuor pedes suos ; vos potestis bene eum percutere, non faciet aliud, sed exonerabit suum ventrem totum ubi necesse non erat, quia erat satis aquæ.

Septième mode : simple élargissement du mode précédent. Les choses désignées par les textes sacrés viennent de nous servir de symboles pour

signifier des idées : pourquoi ne passerions-nous pas d'une de ces significations aux autres ? Le sens direct ou *littéral* engendrera le sens *allégorique,* si le fait allégué peut être considéré comme signifiant un autre fait ; il engendrera le sens *tropologique,* s'il peut être considéré comme signifiant un enseignement moral ; il engendrera le sens *anagogique,* s'il peut être considéré comme signifiant un mystère céleste ou de la vie future.

Huitième mode enfin : développer en s'aidant du principe de causalité. Un fait nous est donné : quelles en sont les causes ? Une cause nous est donnée : quels en sont les effets ?

On voit combien toute cette rhétorique du sermon médiéval a peu à voir avec la rhétorique de l'antiquité classique. Celle-ci cependant, le moyen âge ne l'ignorait pas ; elle faisait partie intégrante du *trivium.* Ni Aristote, ni Cicéron, ni surtout Boèce n'étaient des inconnus pour nos pères de ce temps-là. A lui seul, Boèce leur eût aisément tenu lieu de tous les autres, avec son Commentaire des *Topiques* d'Aristote, des *Topiques* de Cicéron et son *De differentiis topicis.* Ils ne méprisaient certes pas ces œuvres vénérables ; ils ne s'interdisaient même pas de les utiliser quand ils trouvaient quelque avantage à le faire : voir, p. e., ce que S. Bonaventure dit de la *Rhétorique* dans ses *Collationes in Hexaemeron,* Collat. IV, 21-25. Mais ce n'est point là qu'ils pouvaient aller puiser des inspirations pour la chaire chrétienne. La dialectique d'Aristote et l'art de Cicéron s'étaient révélés admirables pour réduire un contradicteur au silence ou gagner des procès. Mais c'est de bien autre chose qu'il s'agit désormais, puisque l'unique fin de la prédication, c'est de gagner les âmes à Dieu. Pour atteindre cette fin, l'antiquité classique ne léguait à nos Prêcheurs aucune méthode ; et c'est pourquoi ils ont dû en inventer une, déduite tout entière de la parole de Dieu, et du souci de faire entendre le message de Dieu à l'humanité :

> Un sermon du moyen âge, dit M. Gilson, est un discours prononcé en vue de gagner ou de ramener des âmes à Dieu : entendons par là, non seulement que telle est l'intention initiale du prédicateur, mais encore que cette fonction essentielle du moine dominicain ou franciscain a engendré, on pourrait presque dire sécrété, un organe intégralement organisé en vue d'assurer son exercice. Le sermon médiéval est cet organe. Qu'on l'envisage en fonction du goût classique, ou de la science moderne, ou de l'éloquence de Cicéron, ou de la logique d'Aristote, il apparaîtra toujours déficient, souvent ridicule et pis encore. Mais qu'on l'interprète *en fonction de sa propre fin,* et l'on verra, par une logique *sui generis,* son thème scripturaire se diviser en parties, les parties se subdiviser et se distinguer, les subdivisions se développer, se nourrir d'exemples, se peupler de métaphores, s'animer de récits, qui n'ont pas d'autre raison d'être que de rendre sensibles au public les enseignements moraux et religieux impliqués dans le texte sacré.

II. — *A la manière de Surcouf, 7-11 novembre 1915 :* c'est le titre d'une histoire de guerre racontée par M. Paul Chack dans *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre dernier. C'est une passionnante page d'héroïsme ; et elle a été accueillie avec une faveur universelle, ce qui d'abord témoigne de son mérite, et ce qui surtout est la preuve qu'il demeure encore possible d'intéresser le public d'aujourd'hui à la guerre et aux souvenirs de la guerre. Car ce fut un des tristes symptômes de ces années-ci que la lassitude qui se manifestait, un peu dans tous les milieux, à l'endroit de la littérature de guerre : symptôme qui révélait une grande injustice vis-à-vis de ceux qui nous ont sauvés, une grande ingratitude, et une plus grande inintelligence encore.

Ce qu'on nous raconte ici, c'est l'histoire d'un chalutier de Boulogne qui, avec trente hommes dout vingt étaient sans armes, a enlevé, à l'abordage et sans verser une goutte de sang, une goélette turque montée par 43 soldats d'élite dont onze officiers, tous armés jusqu'aux dents.

Ce chalutier avait nom *Nord-Caper,* 40 mètres de long, 750 tonnes. Il partageait son temps, avant la guerre, entre l'Islande, l'été, et la côte d'Afrique, l'hiver. Il était commandé par le lieutenant de vaisseau Lacombe, aujourd'hui capitaine de vaisseau commandant le cuirassé *Lorraine.*

Mobilisé en août 1914, on le voue d'abord au métier obscur d'arraisonneur devant le port de Calais. En mai 1915, le premier sous-marin allemand franchit Gibraltar et commence d'opérer en Méditerranée ; dix autres, plus petits et découpés en tranches, sont destinés à le rejoindre et arrivent à Pola par chemin de fer. Et alors c'est l'hécatombe de bâtiments alliés qui commence. Pour assurer la sécurité de nos transports, pour nous défendre simplement, il aurait fallu, calcul strict, 140 torpilleurs et 280 chalutiers en Méditerranée. On était loin de compte. Entre juillet et octobre, en grattant à blanc le fond des ports et faisant flèche de tout bois, on finit par trouver, dans la Manche et dans l'Océan, une trentaine de chalutiers à envoyer vers le Sud.

Et c'est ainsi qu'en octobre 1915, le *Nord-Caper* est en route vers la Méditerranée, tout flambant neuf, retapé, repeint, muni de T. S. F. et armé, — armé de 2 canons, un 65 millimètres sur le gaillard d'avant, un 47 à l'arrière, 5 fusils, 5 revolvers : les sous-marins allemands, eux, ont du 150 et du 105.

Sur ces petits bateaux, — torpilleurs, sous-marins ou chalutiers, — la vie à bord diffère en tout de l'existence qu'on mène sur les casernes flottantes que sont les grands navires. Sur les patrouilleurs, commandant et officiers vivent avec leurs hommes : même manque de confort, mêmes souffrances, mêmes joies ; et pour tous, à bord, même métier. Les spécialités ne sont que des étiquettes pratiquement amovibles : un canonnier sait chauffer, un mécanicien arme le youyou, s'il le faut. On connaît, on utilise les qualités et les défauts de chacun. Chaque gradé, chaque matelot grimpe à son tour sur la passerelle pour faire ses deux heures à la barre ; le chef, lui, y reste souvent 24 heures sur 24. Les hommes aiment cela. Quand le commandant est là, ils sont tranquilles, tout va bien. Le

contact est incessant, intime. Du chef au dernier soutier le navire est un bloc homogène, qui vaut ce que vaut le commandant. De proche en proche, de traversée en traversée, l'âme du « maître après Dieu » marque sur tous une empreinte de plus en plus profonde. Et quand vient l'heure que chacun attend, il n'est presque pas besoin d'ordonner, la pensée du chef est la pensée de tous. Commander un patrouilleur en temps de guerre est, proprement, l'idéal. Lacombe n'aurait pas troqué sa passerelle exiguë contre un blockhaus de cuirassé.

Le *Nord-Caper,* avec la flottille des chalutiers, est appelé à la base de Malte. Il y arrive le 20 octobre. Là, il trouve l'amiral Dartige du Fournet, commandant en chef de l'armée navale, qui le baptise non plus chalutier, mais « aviso auxiliaire, ce qui sonne infiniment mieux. » L'amiral lui montre quel travail énorme s'impose. Tandis que l'amiral Robeck, rien que pour surveiller les Dardanelles, possède 134 chalutiers et 62 torpilleurs, lui, Dartige, doit protéger le trafic entre Gibraltar et Port-Saïd, soit 3.800 kilomètres pour la seule route directe, avec 28 chalutiers et 27 torpilleurs, dont 10 en réparation. L'Italie, à son entrée en guerre, au mois de mai précédent, s'est fait attribuer la direction complète des opérations en Adriatique ; et nous avons dû lui prêter nos 12 plus beaux contre-torpilleurs, nos 6 meilleurs sous-marins et 12 chalutiers :

Personne, dit l'amiral, ne s'est jamais douté de ce qu'exigerait la maîtrise de la mer dans une guerre comme celle-ci. Ceux qui défendront, plus tard, les programmes navals, n'auront qu'à choisir entre les exemples [1]... Tout est à faire, tout est à organiser. Nous avons été surpris. On pouvait pourtant prévoir cette descente des sous-marins vers le Sud. La Méditerranée est, pour eux, terrain de choix. Pas de mauvais temps, pas de courants, et une visibilité admirable, bref, toutes les chances de leur côté...

Et il lui assigne la base de Milo. Puis, songeant au faible armement des chalutiers et à l'impossibilité de le compléter tant qu'on n'aura pas reçu de France les munitions voulues :

En somme, vous allez chasser le sanglier avec de la grenaille. Mais, à la vérité, chasser est un bien gros mot ; mon ambition est, pour l'instant, limitée à la défensive pure et simple et pas même sur tous les points menacés. Mes torpilleurs escortent nos convois de troupes. Vous, les chalutiers, êtes chargés de la protection indirecte en croisant dans tout l'Archipel, en cherchant les bases de ravitaillement des sous-marins. Notez que les Allemands sont chez eux dans les îles grecques, grâce à l'activité de leurs agents qui sèment l'or sans compter. A vous de contrebattre cette activité-là. Vous aurez à opérer sans autres moyens que votre bonne volonté et votre intelligence. Pas un sou, donc pas une information sérieuse. Car on n'a pas encore compris que les renseignements et les consciences sont marchandises qui s'achètent très cher. Comme toujours, la France fait du sentiment au lieu de faire la surenchère. C'est à son honneur, mais, franchement, c'est absurde. Et le résultat est net : l'ennemi se ravitaille où il veut ; pis encore, il est, j'en suis convaincu, averti des mouvements de nos croisières par des signaux lumineux et par des T. S. F. clandestins...

... En résumé, vous aurez à manœuvrer à peu près à l'aveuglette. Travail délicat et qui nécessite une fameuse dose de jugement et de réflexion, mais travail actif et intéressant.

En définitive, mon cher Commandant, j'envie votre sort et je regrette parfois d'être amiral...

... Mais oui, mon ami, cette guerre est uniquement une guerre de lieutenants de vaisseau. Il ne nous reste à nous, les vieux, qu'à attendre la suite des événements en vous regardant faire, et en déplorant d'avoir passé l'âge des petits commandements. Soyez certain que ma pensée accompagne tous nos patrouilleurs. Leur métier exige un tiers d'habileté et deux tiers de chance. Pour l'habileté, je suis sûr de vous, et je vous souhaite bonne chance de tout cœur.

Le *Nord-Caper* cingle vers l'est. Travail ingrat, comme l'a dit l'amiral. Rien n'est exaspérant comme une chasse menée avec la certitude que la bête s'échappera quoi qu'il arrive. Pas de renseignements sûrs à tirer des indigènes. Les espions du pays mangent à tous les râteliers ; et le râtelier allemand est plus fleuri que le nôtre. Nous avons des agents qne nous payons un louis par mois, — un louis, vingt francs, qui ont beau être en or : que veut-on que ces gens-là fassent pour 66 centimes par jour ? Les Allemands paient les leurs 400 francs par mois, et ils n'ont pas même la peine de les chercher : ils se servent des nôtres. Quand ceux-ci nous signalent des passages nocturnes de sous-marins, il se trouve toujours, vérification faite, que c'est un bateau du blocus qu'ils ont aperçu. Et pourtant, comme le dit à Lacombe un de ses amis qui mène depuis des mois le blocus de l'Anatolie :

Non, il ne faut pas dire que ça ne sert à rien. Si nous n'étions pas là, ils nous couleraient trois fois plus de patouillards (nom sous lequel les marins de guerre désignent les vapeurs de commerce). Sûrement nous les gênons. Un commerçant escorté n'est jamais attaqué au canon et rarement à la torpille. Et la provision de torpilles des sous-marins est rudement limitée.

Oui, on sert à quelque chose. Si on ne découvre pas, dans les parages perdus des îles, les fameux dépôts de benzine destinés au ravitaillement des sous-marins, c'est pour la raison bien simple qu'ils n'existent pas. Si on ne détruit pas l'ennemi auquel on donne la chasse, on protège les amis ; on opère des sauvetages ; on écarte les sous-marins des grandes routes marines. Humbles tâches ; mais ce fut une des grâces de cette guerre de révéler à beaucoup la beauté et la fécondité des vies cachées, des dévouements obscurs. Voir, sur ce point de vue, *Ami* 1919, p. 1002-5, et le *Verdun* de Raymond Jubert. Et puis, de temps à autre, la Providence, pour ne pas laisser à trop rude épreuve l'humilité de ces modestes, leur ménage quelque coup d'éclat. Tel, pour le *Nord-Caper,* le fait d'armes du 7 novembre 1915.

Ce jour-là, avant l'aube, vers quatre heures et demie, comme on navigue en direction de Milo, à l'horizon du cap Sidero (pointe N.-E. de l'île de

[1] Sur quoi M. Chack note mélancoliquement :
« Hélas ! les programmes navals dépendent à présent d'accords internationaux imposés à la France par des nations qui ont décidé qu'aucun pays latin ne serait maître d'aucune mer. Et les détenteurs du *condominium* des océans arriveront sûrement un jour à nous interdire la construction des navires indispensables à la sécurité de notre empire colonial. Ainsi nos programmes deviendront des programmes d'abdication navale. »

Crète), au voisinage de l'île Koupho, l'homme de vigie, installé dans son tonneau, en tête de mât, signale : « Navire à un quart par bâbord. » Une forme grisâtre, à 3 ou 4 milles. Lacombe, dans sa jumelle, distingue une grande goélette, toutes voiles dessus. Un caboteur peut-être. Que peut il bien faire à l'écart des routes fréquentées, et justement à l'endroit où des sous-marins sont venus, il n'y a pas cinq jours ? N'est-il pas là pour ravitailler quelque sous-marin, lequel doit guetter, en plongée, pas loin...? Attention à la torpille ! Dans tous les secteurs, que l'on veille bien sur l'eau !

Et maintenant, dit Lacombe à son second : — « Voici de l'ouvrage pour vous. Faites une visite serrée Armez-vous, armez vos youyoutiers, et emmenez Kristoulakis, » un Crétois qu'on a trouvé en Crète et qui est le plus fidèle et le plus dévoué des aides.

La goélette n'est plus qu'à 3 encâblures (une encâblure vaut un dixième de mille, c.-à-d. 185 mètres). Elle paraît chargée à refus. Aucune tête ne se montre au-dessus des bastingages, personne dans la mâture.. Le youyou, tout menu, s'en va vers le bateau inconnu, silencieux .. La goélette est tout près, maintenant. A cent mètres à peine... — « Oh ! bon Dieu ! » s'écrie Lacombe, qui, d'un coup de jumelle, vient de se rendre compte : à la barre du voilier, un homme, porteur d'un fez rouge. Sur le pont, des formes couchées, en deux groupes. Une dizaine à l'arrière, une trentaine au pied du grand mât, enroulées dans des couvertures grises. Et toutes les têtes sont coiffées du tarbouch de la cavalerie ottomane. Toute une troupe contre les quatre hommes du youyou.

En une seconde, Lacombe décide :

— « A la manœuvre, tout le monde. Attrape à accoster le Turc. Hissez les couleurs. »

A l'abordage ! C'est le seul moyen de s'en tirer. Si on canonnait la goélette, l'enseigne et l'équipe de visite seraient massacrés sans rémission. A toute vitesse, le *Nord Caper* manœuvre pour élonger le voilier à contrebord (c.-à-d. parallèlement et en sens contraire, l'arrière de chaque navire contre l'avant de l'autre).

Soudain, sur la passerelle, un cri formidable : c'est Lacombe qui hurle dans un gigantesque mégaphone[1] : — « Kristoulakis, veille le second ! »

Il était temps... Sur la goélette, le second, Poulailler, revolver au poing, parlemente avec le patron au fez rouge, qui n'est autre qu'Ahmed Fehmi, chef d'escadron turc et tout ensemble cheikh senoussi. A leurs pieds, des têtes à peine réveillées se soulèvent. Mais, derrière l'enseigne, un officier turc s'est levé et vise avec un browning... Au cri poussé par Lacombe, Kristoulakis s'est retourné, son poing armé d'un casse-tête s'abat en plein visage du Turc, qui dégringole et est désarmé. C'était le lieutenant Loufti-bey, un des produits les plus distingués de l'Ecole de Guerre de Constantinople.

[1] Le mégaphone n'est autre que le porte-voix de l'ancienne marine L'argot des matelots l'a très justement baptisé « gueulophone. »

Une minute plus tard, le *Nord-Caper* accoste la goélette. Une troupe hurlante de matelots français saute du gaillard d'avant sur la dunette turque. A grands coups de leurs lourdes bottes ou de leurs sabots, ils piétinent le tas de corps couchés. On dirait une meute de dogues lancée à la curée. Tout Turc essayant de se lever est abattu d'un coup de crosse par un des cinq hommes armés de fusils (puisque les Français n'ont que cinq fusils en tout).

C'est la surprise dans toute sa beauté. Les malheureux Turcs n'y comprennent goutte, ils voudraient bien que quelqu'un leur donnât un ordre. Oh ! ils obéiraient tout de suite, car si leur initiative est nulle, ils ne connaissent point la peur. Mais le commandant français se conforme à la bonne tactique : séparer les chefs de leurs hommes. Et, tel Jupiter tonnant, Lacombe dirige le combat :

— Hardi, mes garçons ! Tous à l'arrière ! Aux officiers !

Surexcités par la lutte, les matelots se ruent. Près du gouvernail, la mêlée est telle qu'aucun des chefs turcs n'ose tirer. Les Français cognent dru. Ils sont à leur affaire. Vraiment de telles minutes paient largement l'ennui des longues patrouilles inutiles. Le commandant supérieur turc, Ahmed Fehmi, abruti par un coup de tête bretonne reçu dans l'estomac, fait camarade. Un marin le désarme et l'oblige à passer sur le *Nord-Caper*.

Mais Loufti-bey s'est relevé. Il tente de rallier ses hommes, crie des commandements. Il faut le museler.

— Kristoulakis, emballe-le. Jette-le moi. Les autres aussi, désarmez-les tous.

Ainsi tonne Lacombe...

Et tous les officiers y passent. Tous sont précipités, tels des ballots, cul par-dessus tête, sur le pont du chalutier où ils arrivent meurtris et résignés... Au bout d'un instant pourtant, Loufti-bey, revenu à lui et constatant que les Français sont un contre quatre, se met à haranguer ses camarades. Mais Lacombe alors, à son quartier-maître timonier : — « Mets-lui un direct. Et boucle-le dans le poste. » Ce qui est fait ; et tous les officiers rejoignent Loufti.

Aux soldats turcs maintenant, restés sur la goélette. Privés de leurs officiers, ils se laissent faire, passifs ; deux seulement ébauchent un geste de résistance : deux coups de pied douloureusement placés les expédient. Car tout s'est fait à coups de poings et à coups de pieds ; pas une goutte de sang. On fouille consciencieusement poches et ceintures ; on jette les armes, revolvers et poignards, dans un sac à pain. Puis on leur ouvre, sur le *Nord Caper*, la grande écoutille de l'avant, en supprimant l'échelle : — « Saute là-dedans ! » Et ils sautent tous, l'un après l'autre. Trente-deux gaillards qui n'ont pas osé... Pas plus que n'ont osé leurs officiers. Heureusement.

Toute l'affaire n'a pas duré une heure. Mais, au bout de cette heure-là, Lacombe est aphone, totalement.

Maintenant, que faire de la goélette ? Ce n'est pas une goélette vulgaire, et le fait d'armes du *Nord Caper* n'a pas été sans retentissement sur la conduite de la guerre. La goélette était à destination de la côte de la Grande Syrte. Là elle devait

rencontrer les émissaires du grand Cheikh des Senoussis, Si-Achmet, triompher des derniers scrupules qui l'arrêtent au moment de partir en guerre contre les Alliés, lui démontrer que les Alliés mentent quand ils se prétendent maîtres de la mer, puisqu'un simple voilier aura pu échapper à leurs croisières. Elle est bondée de cadeaux précieux, de matériel de guerre, de proclamations par dizaines de milliers. Qu'elle passe ; et tous les Bédouins volent aux armes, jettent les Italiens à la mer, donnent l'assaut à la vallée du Nil. Depuis un an tout juste, la guerre sainte est proclamée, qui devait soulever tout l'Islam, des Indes au Maroc, et immobiliser des troupes alliées à la frontière afghane, en Egypte, en Afrique du Nord, partout. La guerre sainte a, jusqu'ici, fait long feu. Mais l'heure approche. .

Non : grâce au *Nord-Caper*, l'heure est retardée encore. Le grand Cheikh, ne voyant point venir la goélette annoncée, hésite toujours. Il va hésiter quatre semaines encore ; et les Anglais, avertis et renforcés, auront le temps de préparer leurs deux victoires successives des 25 décembre 1915 et 13 janvier 1916, en attendant l'écrasement définitif de fin février, à Barani et à Solloum.

Voilà le fruit de l'exploit du 7 novembre 1915. Lacombe aurait eu grande envie de remorquer la goélette jusqu'à Milo. Mais il ne faut pas songer à s'alourdir de cette grosse barque, avec la perspective de rencontrer un sous marin. On transborde sur le *Nord Caper* ce que l'on peut, surtout des comestibles, montagnes de conserves des premières marques, ballots de tabacs d'Orient... Vite le pont du chalutier est bondé à ne plus savoir où mettre une caisse de plus, et la goélette est encore aux trois quarts pleine. On en arrose le pont de pétrole, on ouvre le feu, elle flambe, saute et coule aussitôt.

Restent les prisonniers. Le lendemain on aborde à Milo. Mais Milo est terre grecque : impossible de les y garder. Il faut attendre une occasion de les expédier à Malte. Mais, d'ici là, qu'en faire ? On ne peut songer à en charger le *Nord-Caper*, dont l'équipage est si mince, objecte le commandant du contre torpilleur de Milo : — « Commandant, riposte Lacombe, j'ai eu assez de monde pour les prendre. Vous pouvez être tranquille, je saurai les garder. »

Il les garde, et appareille pour Malte. Les Turcs ne seront pas difficiles à surveiller. Ils sont vite apprivoisés. Ils ont connu jusque-là le dressage allemand : devant la manière française ils demeurent stupéfaits. Et le fait d'avoir été pris par un navire de France atténue grandement, pour les officiers, l'humiliation de la capture. Ahmed-Fehmi se serait suicidé s'il était tombé en d'autres mains. La courtoisie de Lacombe a vite conquis tout son monde. Il leur a laissé leurs bijoux, leur argent ; il les gâte de toutes sortes d'attentions. Si bien qu'au cours des trois jours que dure la traversée vers Malte, les langues se délient, et Lacombe apprend que les vrais Turcs haïssent les Allemands, haïssent cet Enver-Pacha qui rêve de détrôner la dynastie régnante et de se faire proclamer sultan. Il apprend que les difficultés militaires sont grandes, qu'il reste peu de troupes à Constantinople, que les Bulgares réclament des renforts qui n'arriveront jamais, que pas un officier ne croit au succès de l'opération qui se prépare contre le canal de Suez...

On débarque à Malte. Chacun des officiers turcs offre à Lacombe une photographie dédicacée, puis l'on prend rendez-vous, à Stamboul, pour après la guerre. Et l'amiral Dartige du Fournet accroche aux vareuses élimées de nos matelots la fourragère glorieuse qu'aucun bâtiment de surface de la flotte française n'a encore obtenue.

M. Chack intitule son récit : *A la manière de Surcouf*. Nul titre n'était mieux assuré de tirer l'œil, de frapper l'attention des lecteurs. Tout ce qui parle de Surcouf sera toujours cher aux Français et à tous les amis des beaux coups de marine, des coups à la française. On l'a bien vu l'an dernier encore, au succès qui a accueilli la réédition, avec notes complémentaires, de l'**Histoire de Robert Surcouf, capitaine de corsaire,** *d'après des documents authentiques*, par Ch. Cunat, ancien officier de marine (in-8 écu de 254 p., 8 illustrations hors texte, 10 f., Paris, Payot). Né à St-Malo en 1773, de noblesse beaucoup plus ancienne que ne l'ont cru ses premiers historiens, marin à treize ans, lieutenant en 1791, commandant d'un navire corsaire en 1795, il a mené, vingt années durant, la guerre de course contre les Anglais. Il l'a menée avec un éclat et un succès qui ont immortalisé son nom. Il a refusé, en 1803, pour continuer à la mener, le commandement de deux frégates que lui offrait Bonaparte. Retiré à St-Malo en 1814, il reprend, aux Cent-Jours, du service dans la milice nationale, au bénéfice non pas de Napoléon lui-même, mais de la France ; il découvre un complot formé par les royalistes pour livrer aux Anglais le port de la Conchie, mande chez lui les conjurés, obtient leur parole de renoncer à leur machination, et, jugeant cette parole suffisante, refuse de les dénoncer. Il avait reçu de Napoléon, en 1809, le titre de baron ; il refusa le brevet de confirmation que lui faisait offrir Louis XVIII : — « Je n'ai nullement besoin de confirmation, car je suis aussi noble que le Roi. » Il se voue avec ferveur à la carrière d'armateur : on compte, en 1817, dix-neuf navires armés par lui. Il aime aussi l'agriculture et donne une bonne partie de son temps à l'amélioration de ses terres. Au printemps de 1827, des indispositions subites l'avertissent que la mort est proche ; il s'y prépare chrétiennement, avec l'assistance d'un prêtre ami de sa famille. Il meurt le 8 juillet et, après un somptueux service à la cathédrale, est enterré au cimetière de St Malo.

III. — *Le Pont-Neuf*, par Henri Lavedan, *R. des Deux Mondes*, 15 nov., p. 211-287 : page extrêmement pittoresque de l'histoire de Paris, non pas d'un Paris très ancien, non pas du Paris du moyen âge, si heureusement évoqué ailleurs par Marcel Poëte, mais du Paris du XVIe siècle, du Paris d'Henri II, du Paris centre de la brillante civilisation de la Renaissance française, à la veille des guerres de religion.

Avant la construction du Pont-Neuf par Henri IV, quel spectacle offraient ces régions riveraines de la Seine qu'il était appelé à mettre en communication ? L'île de la Cité elle-même, ce que nous appelons aujourd'hui de ce nom, était composée de trois îles, la plus grande, celle de la Cathédrale et de l'Hôtel-Dieu de S. Louis, et deux petites

qui, à sa pointe, ont été longtemps séparées d'elle avant d'y être raccrochées pour former les terrains devenus ceux de la Place Dauphine et du Vert Galant. Sur la rive gauche, la grande abbaye de St-Germain-des-Prés et ses vastes dépendances, puis l'abbaye de Ste-Geneviève et l'abbaye de St-Victor assuraient à ces quartiers la sécurité et un gracieux aspect de civilisation urbaine. Mais, sur la rive droite, la rive « civilisée » d'aujourd'hui, c'était l'abomination de la désolation.

En aval, le Louvre; en amont, Notre-Dame. De l'un à l'autre, ce n'était qu'une suite de berges désolées, plates, sans arbres ni maisons, sans vie apparente, sans même de vagues troupeaux, à tel point l'herbe rare y était mauvaise et corrompue. Des landes semées seulement çà et là d'échoppes, de masures, de débris et d'immondices, d'incultes étendues jamais fermes, toujours détrempées par les pluies, les crues de la Seine et les ruisseaux des nombreuses tanneries venant y dégorger de loin leurs purées pestilentielles, vraie *Vallée de Misère*, ainsi qu'on l'appelait dès la fin du xv^e siècle, espèce de dépotoir sinistre et limoneux, formé de mares croupissantes et où cavaliers et véhicules n'osaient s'aventurer, en cas de force majeure, qu'aux risques de s'y embourber aussitôt et peut-être d'y périr.

Les cloaques de la nature attirent la lie humaine. Les seules rencontres qu'on pût faire, fût-ce en plein jour, dans ces affreux parages, étaient celles des tondeurs de bourses et des coupeurs de gorge embusqués là du matin au soir ou y cuvant leur ivresse et leurs crimes dans un sommeil qu'il fallait bien se garder de troubler. Aucun secours, en cas d'attaque, à attendre de personne. On n'avait à compter que sur soi et sur son épée, et le fleuve était là, tout près, pour qu'on vous y jetât si vous étiez blessé, et pour vous servir de tombe si vous étiez mort.

Faire des signaux, pousser des cris n'avançait à rien. Seuls pouvaient distinguer les premiers et entendre les seconds, les rares passeurs dont les barques se découvraient mal, amarrées à de grandes distances sur l'une et l'autre rive, et d'ailleurs leur intervention n'était presque jamais souhaitable, car la plupart, complices des assassins, ne se dérangeaient que pour leur prêter main forte et se partager avec eux les dépouilles de leurs victimes. Echappiez-vous aux coupe-jarrets, ces bateliers-assommeurs vous achevaient sans merci ; autant que sous le poignard, on tombait sous la rame.

S'il en était ainsi dans le jour, que dire de la nuit où tous les dangers se trouvaient décuplés par l'épaisseur des ténèbres ? Aussi, défense était-elle faite aux passeurs de prendre personne après le coucher du soleil. D'ailleurs, dès le xiii^e siècle, la grosse chaîne aussitôt tendue sur le fleuve, de la Tour de Nesle à la tourelle du Louvre, arrêtait toute batellerie, et il en fut ainsi jusqu'au xvii^e siècle où deux chaînes de barrage existaient encore sur la Seine, l'une à l'Arsenal, l'autre à l'île Notre-Dame. Ces sinistres régions, plongées dans une obscurité encore plus complète que celle déjà si grande des rues du vieux Paris, devenaient alors le bouge de tous les malandrins qui savaient y être « chez eux » hors d'atteinte, assurés de l'impunité...

Tableau lugubre. Ne jetons pas trop la pierre à la police de ce temps-là. Certains coins de banlieue, ou des quartiers de la périphérie ne sont pas, aujourd'hui, plus beaux ni plus sûrs. Or ce coin de Seine où s'est érigé le Pont-Neuf comptait alors encore comme banlieue. On fermait la Seine le soir ; on continue à fermer chaque soir les jardins publics, en plein cœur de Paris. Et ce n'est pas seulement en banlieue ou en périphérie que pullulent ces repaires. Au cœur de Paris, derrière de belles façades, la police se heurte à des antres que nul ne soupçonnait et sur lesquels des procès retentissants viennent soudain faire jaillir un jet de lumière sinistre. Et c'est là une lie commune à toutes les grandes villes.

Il fallait un pont, pour assainir ces rives de Seine. Ce fut le Pont-Neuf. C'est la construction du Pont-Neuf que nous raconte M. Lavedan. Elle fut laborieuse. La première pétition en fut présentée au roi Henri II, en 1556, par les habitants du faubourg St-Germain et de l'Université. Le roi lui fit bon accueil ; mais la question d'argent brouilla tout. Le roi entendait que les frais fussent supportés par la ville ; le prévôt des marchands déclara la chose impossible, et le projet, discuté, ajourné, traîna, et tomba à l'eau. Il y resta vingt ans, jusqu'à Henri III.

Henri III, comme les grands souverains (c'est le seul trait qu'il ait de commun avec eux), a le goût de bâtir. Il sent, d'instinct, que rien, statue, palais ou arc de triomphe, ne vaudra ce pont pour immortaliser son nom. Il en pose la première pierre le dimanche 27 avril 1578 et le baptise Pont-Neuf. Dix ans après, en 1588, toutes les piles étaient hors de l'eau. Mais l'année suivante, 1er août 1589, il tombe sous le poignard de Jacques Clément. Puis, c'est Paris assiégé par Henri IV, l'abjuration de celui-ci le 25 juillet 1593, son entrée à Paris l'année suivante, la poursuite de la guerre contre l'Espagnol. La paix enfin conclue à Vervins en 1598, Henri IV songe tout de suite au Pont, abandonné depuis plus de dix ans, en poursuit activement les travaux, l'inaugure en 1603, puis, pour lui faire un cadre digne de lui, en aménage les alentours, crée sur la rive gauche une vaste place qui en l'honneur du jeune Dauphin s'appellera Dauphine, perce une voie nouvelle à la porte Bussy, ouvre deux autres rues, qui auront les noms de son second fils le duc d'Anjou et de sa fille Christine... Il pense à tout, et non seulement dans les conseils, mais sur le terrain même, où il tombe à l'improviste, à chaque instant, pour surprendre les ouvriers et presser les travaux...

Paris enthousiasmé décide qu'une statue équestre, en bronze, sera élevée, sur le Pont même, à sa gloire. On en confie l'exécution à l'illustre Jean de Bologne. La statue traîne, comme a traîné le pont. Elle arrive enfin, par mer, par Le Havre, un beau jour du printemps de 1614, à Paris ensuite, toujours par coche d'eau. Et elle est inaugurée le 23 août suivant, solennellement, en présence de tous les hauts dignitaires du Parlement et de la Ville. Il n'y manque que la veuve et le fils de l'assassiné : Marie de Médicis a emmené le jeune Louis XIII en Poitou, quinze jours auparavant, pour un voyage que rien ne nécessitait. Elle avait la rancune plus tenace que nos républicains d'aujourd'hui, qui ne tiennent pas rigueur même à

leurs pires adversaires quand ce n'est plus qu'en bronze ou en marbre qu'il s'agit de les glorifier.

Trois ans plus tard, dans la soirée du lundi 24 avril 1617, Paris apprend que le favori de la reine-mère, l'abhorré Concini, le matin même, — ordre du Roi, — a été tué au Louvre, au pont-levis. Explosion de joie féroce. Pourtant, on se demande : — « Est-ce bien vrai ? Qu'a-t-on fait de son corps ? pourquoi le cache-t-on ? » La nuit se passe en recherches. Le lendemain matin, enfin, vers les onze heures, quelques-uns accourent, haletants : — « C'est à St-Germain-l'Auxerrois qu'il est ! caché et enterré ! à l'entrée, sous les orgues. Les pierres ont été proprement rejointes. Mais l'endroit vient d'être découvert !... Enfin, on l'a ! on le tient ! »

Le peuple se rue à l'église, descelle les dalles, arrache avec les cordes des cloches le corps arcbouté qui se défend dans son cercueil, l'emporte comme une proie : « Au Pont-Neuf ! au Pont-Neuf !... » Là, une potence a été plantée un mois auparavant par la volonté dudit Concini, pour servir à ceux « qui n'étaient pas de son haleine. » C'est à lui qu'elle servira. On l'y accroche, tête en bas, puis on s'acharne sur lui, à coups de couteaux, de poignards, d'épées. On lui crève les yeux, on lui coupe le nez, les oreilles. On le désarticule, on le désosse ; la tête, tranchée, tombe et roule. A son tour, le tronc est attaqué, défoncé, fouillé, déchiré en mille morceaux, pour lesquels on se bat ; chacun, homme, femme, enfant, veut en avoir un, qu'il emporte en criant de joie et dans lequel il mord. Un forcené, vêtu d'écarlate, boit de son sang glacé. Un autre, « qui a eu moyen » de lui arracher le cœur, le fait cuire sur des charbons, et le croque, en public, arrosé de vinaigre... Finalement, à force de semer partout les lambeaux de chair et les cordons d'entrailles, la populace, exténuée et repue de vengeance, brûle ce qui lui reste en mains du cadavre déchiqueté devant la statue d'Henri IV.

Ce « sac de Concini » fut pour le Pont-Neuf, dit M. Lavedan, « le baptême de la bestialité populaire... Rien d'aussi hideux, depuis, ne le souilla. » — Oui ; toutes les populaces ont de ces instincts ; et c'est affreux. Les instincts de certain grand monde d'aujourd'hui le sont-ils moins, aux yeux de Dieu ? Nous avons pris un sens très aigu des horreurs physiques, qui touchent le corps ; nous sommes bien moins sensibles aux horreurs morales, qui sont horreurs tout de même. Ce dépècement d'un cadavre est ignoble. Juge-t-on moins ignoble le cas de tous ces agioteurs qui, en face d'un coup de Bourse à réussir, en face de quelques sous à gagner, n'ont pas l'ombre d'une pensée pour les pauvres familles que leur opération va précipiter dans la misère, acculer peut-être au suicide ? Le peuple commettait des crimes ; mais il était capable ensuite d'élans d'honneur et d'enthousiasme qui étaient sublimes. De quels élans sont capables nos Messieurs de la haute finance ? Et ils n'ont pas, comme le peuple, l'excuse de l'ignorance. Mettez en balance les férocités populaires des temps de troubles et certains agissements des barons de la finance ou de l'industrie et du commerce : de quel côté penchera la balance ? Léon XIII a dûment qualifié « la situation d'infortune et de misère imméritée » où il a vu « la plupart, *pars maxima,* des hommes des classes inférieures, » conséquence de « l'affluence de la richesse dans les mains du petit nombre, à côté de l'indigence de la multitude. » Et c'est Bourdaloue déjà qui s'écriait qu'à l'origine des grandes fortunes il y a des choses qui font frémir. Elles faisaient frémir la conscience de Bourladoue. D'autres consciences depuis, et qui se croient distinguées parce qu'elles pèchent en manchettes, n'ont plus le sens de ces frémissements. Toujours vivace sera la tradition des Pharisiens d'il y a vingt siècles, les gens distingués de ce temps-là, les gens « bien », considérables, et considérés en effet, assidus au Temple, multipliant les prières, les jeûnes, les aumônes, et à l'adresse de qui pourtant le Sauveur épuise les ressources que le vocabulaire humain offre à l'invective, à l'expression de l'indignation, dans la série des huit ou neuf *Vœ vobis Scribœ et Pharisœi hypocritœ* qui retentissent tout le long du chapitre XXIII de S. Matthieu : *hypocritœ..., duces cœci.., stulti et cœci .., similes sepulcris dealbatis..., serpentes genimina viperarum..., pleni rapina et immunditia..., alligant onera gravia et importabilia et imponunt in humeros hominum.*

Nous voici loin du Pont-Neuf. Revenons-y avec M. Lavedan et ce fait-divers relaté par quelques journaux à la fin d'août 1925, d'un nouveau-né, respirant encore, découvert à l'aube, sur le Pont-Neuf, aux pieds du Béarnais, avec ces simples mots épinglés à ses langes : « Je *vous* le confie. » Ce qui est, pour M. Lavedan, l'amorce d'un touchant symbolisme :

> Je me plais, en la transfigurant, à voir dans cette femme au geste si beau, comme un symbole de la France, épuisée par la Victoire, et venant, elle, — non pas pour le lui abandonner, mais pour le lui consacrer, — mettre aux pieds du plus aimé des rois, le fardeau de son avenir.

IV. — Trouverez-vous moins répugnant que les fureurs populacières le geste de la religieuse dont la délation, en octobre 1789, provoqua, de la part de la Constituante, l'interdiction des vœux de religion ? Le Comité des rapports aurait reçu, d'après le rapporteur, une adresse de *plusieurs* religieuses du couvent de l'Immaculée-Conception à Paris, où était dénoncée la pression abusive exercée sur les novices pour les décider à prononcer leurs vœux. Ladite adresse est présentée à la Constituante (28 octobre 1789) par le député Rousselet ; et, malgré une intervention de l'évêque de Nîmes demandant que la mesure soit limitée à la communauté plaignante, l'Assemblée incontinent rend un décret général suspendant l'émission des vœux religieux dans tous les monastères de l'un et de l'autre sexe [1].

[1] C'est le 13 février suivant (1790) que fut voté le décret radical de suppression immédiate des Ordres religieux (malgré les efforts de l'abbé Grégoire lui-même, qui jugeait la mesure impolitique et dangereuse) :

« *Article I.* — L'Assemblée nationale décrète, comme article constitutionnel, que la loi ne reconnaîtra plus de vœux mo-

Le décret est porté de suite au roi, qui donne sa sanction le 3 novembre ; et on l'envoie à tous les tribunaux et à tous les monastères.

Or, cette adresse de soi-disant « plusieurs » religieuses était, comme nous l'apprenons par un journal du temps, le fait d'une seule religieuse. En voici la teneur, d'après ce journal *(Le Point du jour,* 29 oct. 1789) :

> C'est avec douleur que je prends la liberté de vous prier de procurer un prompt secours pour empêcher la tenue de deux chapitres de novices que l'on veut nous faire recevoir malgré toutes les raisons d'une droite conscience. Je balance depuis quelques jours ; daignez seconder ma confiance, et que l'interdit soit annoncé à toute la communauté assemblée, sans quoi je ne répondrai pas qu'on ne nous le cache et qu'on passe outre. La maison doit être connue et mon nom enseveli ; je serais fort malheureuse si vous m'honoriez d'une réponse. Il y aurait du risque ; vous savez, Monsieur, que l'inquisition a beaucoup d'espions, je laisse à vos lumières à pénétrer le reste que je veux m'éviter le chagrin de détailler.

Le P. Armel, qui nous donne ces détails dans un travail très documenté dont il vient de commencer la publication dans *Etudes franciscaines,* juillet-octobre, nov.-décembre 1925 *(Les historiens de la Révolution et la question des Réguliers),* n'a pas retrouvé l'original de la lettre dans les papiers de l'Assemblée ; et le journal qui l'a reproduite le lendemain, a omis le nom de la religieuse prévaricatrice. Mais, sur 24 religieuses de chœur qui se trouvaient alors au couvent de l'Immaculée-Conception, rue Neuve-St Honoré, la plus jeune en religion avait fait profession au mois de juillet précédent. Y eut-il pression pour la décider à prononcer ses vœux ? Ce n'est guère à croire, car elle n'a pas demandé à sortir lors de l'inventaire. Il y avait encore une novice qui venait de prendre l'habit (et donc n'était pas alors au moment d être appelée à la profession), et une postulante. Une seule a demandé à reprendre sa liberté : ce qui donne à croire qu'elle est l'auteur de la triste lettre. Elle se nommait Marie-Marguerite-Françoise Goupil, en religion Sœur St-Edme, née à Paris en 1756, élevée au couvent de l'Immaculée-Conception, où elle fit profession en juin 1788. Sortie du cloître, elle épousa Jacques-René Hébert (l'ignoble Père Duchesne), substitut du procureur de la Commune et l'un des organisateurs du culte de la déesse Raison. Hébert fut guillotiné le 24 mars 1794 ; et sa veuve le suivit sur l'échafaud trois semaines plus tard, le 13 avril, avec la veuve de Camille Desmoulins, Chaumette, l'évêque intrus Gobel, etc.

V. — Religieux et francs-maçons : deux qualificatifs qui malheureusement ne semblaient pas incompatibles au XVIII^e siècle. Nous l'avons plus d'une fois expliqué ici ; et le P. Armel nous en apporte de nouvelles preuves, en ce qui concerne les fils de S. François. La Maçonnerie a bien été condamnée, dès l'origine, par Clément XII, en 1738, et Benoît XIV, en 1751. Mais le pouvoir royal n'en a eu cure ; le Parlement a refusé d'enregistrer les Bulles pontificales. Celles-ci dès lors n'ont pas été fulminées en France. Quelques membres du clergé ont pu les connaître par des journaux étrangers ; mais, en vertu des idées admises, elles étaient inopérantes, n'ayant pas reçu les lettres d'attache du gouvernement. Aussi est-ce jusque dans les meilleurs milieux que la Maçonnerie trouve des adeptes : Joseph de Maistre l'a été quinze années durant. Sur son activité maçonnique, voir *Ami* 1921, p. 570-3 (d'après le livre de Goyau).

Le P. Armel nous montre des francs-maçons jusque chez les Franciscains, qui n'étaient pas gallicans pourtant et chez qui on trouvait peu ou pas d'appelants de la Bulle *Unigenitus.* Voyez le cas du P. Etienne par exemple, gardien de Nantes et proposé pour la charge de Provincial des Cordeliers de Touraine, en 1778. C'était le temps où fonctionnait la tristement fameuse *Commission des Réguliers* (1766-1789, cf. *Ami* 1901, p. 630-2) qui, sous prétexte de réforme et de réduction du nombre des couvents, accumula tant de ruines et prépara l'esprit public aux mesures radicales édictées par la Révolution contre la vie religieuse. L'élection du P. Etienne au Provincialat doit être visée par ladite Commission ; et voici ce qu'écrit (18 juin 1778) de Conzié, archevêque de Tours (qui en est membre) à Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse (qui en est membre aussi) :

> Le P. Etienne, gardien de Nantes, paraît réunir la très grande pluralité des suffrages : j'ignore s'il les mérite. L'évêque de Quimper m'en a écrit beaucoup de mal, ce qui ne m'empêcherait pas d'en penser beaucoup de bien, surtout s'il est vrai que l'évêque de Nantes en rende un témoignage favorable. *Il m'a paru plaisant que le grand reproche du Seigneur Saint-Luc* (l'évêque de Quimper) contre ce religieux *est qu'il est Franc-Maçon.* Suivant lui, Franc-Maçonnerie et impiété sont une même chose.

L'élection accomplie, de Conzié l'annonce à Brienne (lettre du 31 juillet) et ajoute :

> Peut-être n'est-il pas très fervent, peut-être même est-il Franc-Maçon, *ce qui déplaît à M. de Quimper ;* mais ce dont je vous réponds, c'est qu'il a de l'esprit.

Autre spécimen de la même inintelligence du virus maçonnique. Le P. Antoine Germain, Cordelier, Docteur de Sorbonne, Gardien du couvent de Troyes, avait été admis parmi les membres de la R. Loge constituée à l'*Orient* de Troyes par les Gardes du corps en garnison dans cette ville, le 4 mars 1787. Le président du district s'étant présenté au couvent pour en faire l'inventaire, en 1790, le P. Germain le prie d'attendre qu'il ait réuni ses religieux. Il leur représente les offres qu'on vient de leur faire, et tous s'empressent de répondre qu'ils souscrivent d'avance à la décision qu'il donnera :

> Vous voyez, Monsieur, dit-il alors au président, combien est libre la volonté de mes confrères. En consé-

nastiques solennels de l'un et de l'autre sexe ; déclare, en conséquence, que les ordres dans lesquels on fait de pareils vœux sont et demeurent supprimés en France, sans qu'il en puisse être établi de semblables à l'avenir.

« *Article II.* — Tous les individus de l'un ou l'autre sexe existants dans les maisons religieuses pourront en sortir en faisant leur déclaration devant la municipalité du lieu : et il sera pourvu à leur sort par une pension convenable... Il sera pareillement indiqué des maisons où pourront se retirer ceux qui ne voudront pas profiter de la disposition du présent décret. Déclare au surplus l'Assemblée qu'il ne sera rien changé à l'égard de l'éducation publique et des établissements de charité, jusqu'à ce que l'Assemblée nationale ait pris un autre parti. »

quence, je vous déclare, tant en leur nom qu'au mien, que loin d'avoir à nous repentir de nos engagements et de penser à les rompre, nous nous félicitons d'avoir embrassé la règle de S. François, que nous voulons vivre et mourir fidèles à cette règle, et que nous profitons de votre présence pour renouveler nos vœux et les confirmer en tant que besoin est.

C'était très bien, et l'on voit que ce bon Supérieur ne trouvait rien d'incompatible entre son affiliation maçonnique et ses devoirs de fils de S. François. C'eût été parfait s'il eût eu l'esprit mieux ouvert aux enseignements de l'Eglise romaine. La vieille monarchie a réussi à faire le silence autour des condamnations pontificales. La Maçonnerie, à l'abri de son silence, a pu se développer à son aise, intoxiquer les meilleurs éléments du corps social et préparer sans encombre son attaque contre la monarchie, qui sombrera avant la fin du siècle, cependant que, sur les ruines accumulées par la Révolution, la parole des Papes ne cessera de trouver des échos toujours grandissants dans l'âme des fidèles, et même des non-fidèles.

VI. — Paroles de S. S. Pie XI à l'Audience de la Jeunesse catholique internationale du 19 sept. dernier, reproduites dans *Nouvelles religieuses* du 15 oct. et dans *Annales de la Jeunesse catholique* du 25 oct. (avec une superbe Introduction du P Corbillé sur « le Pape »). Ils étaient là, ces jeunes gens, plus de 3 000 appartenant à 26 nations différentes : « spectacle unique, » leur a dit le Pape, entre tant d'autres spectacles splendides que lui a amenés cette année jubilaire :

... Vraiment Nous n'avons jamais eu sous les yeux une assemblée qui eût autant de titres à Notre toute particulière prédilection... Vous êtes ici les délégués de cette magnifique armée de jeunesse catholique, dont les millions de membres, répandus sur toute la surface de la terre, surgissent à Nos yeux derrière vous, comme une vision superbe de beauté, de grâce, de force, de piété, d'amour, de pureté, de foi...

A tous ces amis qui n'ont pu les suivre à Rome, quel mot le Pape leur donne-t-il à transmettre ? Ils sont à Rome les représentants de l'Internationale de la Jeunesse catholique :

Eh bien ! chers fils, pensez à une autre Internationale dont vous n'êtes qu'une fraction, mais une magnifique fraction : l'Eglise, cette sainte, vénérable, incomparable Mère des âmes, des hommes, des siècles... L'Exposition missionnaire vous a dit comment, jusqu'aux plus lointaines frontières, se répand cette divine Internationale de l'Eglise catholique... La voilà, la grande, la divine Internationale, telle que vous la chantez, telle que vous la confessez dans votre CREDO : *Credo unam, sanctam, catholicam, apostolicam Ecclesiam.*

Et le Pape développe, en l'appliquant à la Jeunesse catholique, la doctrine des notes de l'Eglise, de cette Eglise qui, « maintenant si grande, alors si petite, est identiquement la même personne mystique qui parlait avec S. Pierre, avec le Christ » :

Elle a puisé à la source divine elle-même la parole, la pensée, les directions qu'elle donne sans cesse à l'humanité rachetée : donc, mes chers Fils, c'est l'Eglise qu'il faut écouter, c'est à l'Eglise qu'il faut obéir, c'est vers elle et vers son Chef qu'il faut se tourner — de toutes les parties du monde, dans toutes les conditions de la vie, — afin d'être sûr de ne pas se tromper de route et, au besoin, d'être ramené dans le droit chemin.

Puis, il les convie à l'apostolat :

A tous, l'Eglise demande l'obéissance à sa parole et à ses lois. A vous, Jeunesse catholique, elle doit demander quelque chose de plus haut et de plus exquis, — et vous l'avez compris. Elle vous a demandé, à vous, l'aide, la collaboration à l'apostolat proprement dit...

Apostolat, avant tout, de prière... *Sine me nihil potestis facere...*, rien, rien absolument...

Apostolat de la parole, de la propagande, — de cette bonne parole qui est si douce sur vos lèvres, qui est si convaincante et si irrésistible quand vous la prononcez avec la grâce de votre âge, avec la tendresse de votre cœur, avec la vivacité spontanée de votre esprit...

Apostolat, plus efficace encore, des faits, des œuvres, de la charité individuelle, domestique, sociale, universelle...

Mais, vous l'avez déjà compris..., on ne peut se livrer à la propagande des idées, on ne peut s'occuper avec un solide succès des œuvres, surtout des œuvres sociales, des œuvres économiques, des œuvres de culture intellectuelle, des œuvres de moralisation, et même des œuvres catéchistiques, *sans une solide préparation de pensée et de cœur, technique même.* Voilà tout un champ très large, nécessairement et heureusement très fécond, qui s'ouvre à l'action catholique.

Et, enfin, le grand apostolat de votre vie, toujours exposée au grand jour sans ostentation, mais aussi sans crainte, sans timidité, aux yeux de tous ceux qui verront votre vie chrétienne, catholique, — simplement, mais solidement, généreusement et ouvertement telle. Pourrait-il y avoir un autre apostolat qui eût plus d'efficacité que celui dont le grand évêque et martyr S. Cyprien parlait aux persécuteurs de son temps, quand il disait aux païens : « *Non multa loquimur, sed vivimus.* Nous ne perdons pas de temps à discourir, nous vivons, » — et voyez comment nous vivons.

Il y a la politique, la participation à la vie politique. Pie XI rappelle les directives données l'année précédente (septembre 1924) à la jeunesse italienne : — « Nous n'avons rien à y changer, rien à y ajouter, rien à en retrancher » :

La politique en son temps, disait-il alors, quand il faut, parce qu'il le faut, avec une préparation opportune, une préparation complète, religieuse, culturelle, économique, sociale, une préparation d'autant meilleure que l'Action catholique, sans faire elle-même de la politique, veut enseigner aux catholiques à faire de la politique le meilleur usage.

A cet usage, précisément, tous les bons citoyens sont tenus, et les catholiques le sont d'une façon spéciale, parce que la profession catholique elle-même exige d'eux qu'ils soient les meilleurs citoyens [1].

Le Pape ajoute, pour prévenir une confusion que nos adversaires ont sans cesse au bout de la plume :

Il faudra enfin se défendre d'une confusion possible et même facile. Il y a des moments où Nous, l'épiscopat, le clergé, Nous semblons Nous occuper de politique. Mais on ne s'occupe que de la religion et des intérêts religieux, tant qu'on combat pour la liberté religieuse, pour la sainteté de la famille, pour la sainteté de l'école, pour la sanctification des jours du bon Dieu. Ce n'est pas là « faire de la politique » : Nous ne le croyons pas, Nous ne le croirons jamais. Alors, c'est la politique qui a touché à la religion, qui a touché à

[1] Sur cette question : *Les Associations de Jeunesse catholique et l'Action politique,* voir le rapport très précis et très circonstancié présenté au Congrès international de Rome le 17 sept. 1925, publié dans *Annales de la Jeunesse catholique,* 25 déc., p. 426-458.

l'autel. Et Nous, Nous défendons alors l'autel. C'est Notre rôle de défendre la religion, les consciences, la sainteté des Sacrements ; le bon Dieu Nous l'a confié, à Nous, à l'épiscopat, au clergé, aux laïques, aux collaborateurs des Apôtres (le Saint-Père avait rappelé plus haut le mot de S. Paul recommandant ceux qui *mecum laboraverunt in apostolatu,* et parmi lesquels il y avait aussi des femmes : *eas quæ mecum laboraverunt),* et surtout à des collaborateurs qualifiés comme vous l'êtes vous-mêmes, chère Jeunesse catholique, à quelque nation que vous apparteniez, de quelque partie du monde que vous veniez...

VII. — *S. Pierre Canisius patron de l'école catholique de notre temps,* par le cardinal Faulhaber, archevêque de Munich ; *S. Pierre Canisius et le recrutement sacerdotal,* par le cardinal Piffl, archevêque de Vienne *(das Neue Reich,* 21 nov. et 5 déc. 1925). Fonder des Séminaires, fonder des écoles, ce furent les deux grands objectifs de Canisius en Allemagne, dans l'Allemagne du Sud, dans cette vallée du Danube où s'est exercée surtout son activité et qu'il a arrachée, d'Ulm à Vienne, à la Réforme envahissante. Le retour à l'Eglise des provinces plus éloignées du Danube (Bohême, Styrie, Carinthie) sera plus tard (dans le premier tiers du XVIIe siècle) l'œuvre de Ferdinand II, sera d'ailleurs la continuation de l'œuvre de Canisius ; mais c'est Canisius qui a sauvé la foi dans les provinces du cœur même de la monarchie, Haute-Autriche et Basse-Autriche, Vienne surtout, la Vienne semi-protestantisée de Maximilien II, qui, grâce à Canisius, a pu devenir ensuite la Vienne de Ferdinand II.

Fonder des Séminaires, former des prêtres : c'était la grande nécessité en Allemagne au temps de Canisius, et c'est la grande nécessité aujourd'hui encore, en Allemagne comme en France, comme le notait si fortement Mgr Seipel à l'Assemblée générale du *Canisiuswerk* ou *Œuvre de S. Canisius* [1], tenue à Vienne en novembre sous la présidence du cardinal Piffl.

Et, en même temps que la jeunesse cléricale, former une jeunesse laïque chrétienne : fonder des écoles. Ecoles à tous les degrés : Universités : c'est lui qui a fondé l'Université de Dillingen (en Bavière, sur le Danube), en 1554 : supprimée en 1804 ; c'est lui qui a été l'âme et la gloire de l'Université d'Ingolstadt (en Bavière également, sur le Danube), fondée à la fin du siècle précédent, supprimée en 1800 (transférée à Landshut, puis à Munich) ; Collèges ensuite de Jésuites ; enfin Ecoles populaires. Et c'est le mot d'ordre ensuite du cardinal Faulhaber : « Fondez des écoles ! » Le cardinal ajoute : « Et maintenez l'école en contact vivant avec la famille : entre l'école et la famille il ne faut pas de cloison étanche. L'école peut prendre à la famille l'enfant pour des heures ou pour des journées ; mais c'est toujours à la famille qu'incombe la responsabilité. Pères de famille, ces enfants sont et restent vôtres. » Sur cette question de la collaboration du collège (et de l'école) avec la famille, voir les Conférences données l'an dernier à l'Institut catholique de Paris et recueillies en volume, *Ami* 1925, p. 669-670. Le cardinal met les fidèles en garde contre le mouvement dit des « Amis de l'enfance » *(Kinderfreunde),* qui sévit à Munich et qui ne tend à rien moins qu'à la dissociation de la famille, par sa manie d'isoler les enfants de leurs parents, de les grouper dès les années scolaires en *Vereine,* se flattant de les amener ainsi à une maturité hâtive, artificielle :

Toute maturation hâtive est malsaine. Les années d'enfance doivent être comme une vallée où règne la paix, où rien ne pénètre de ce qui alimente nos discordes. Bientôt on en arrivera à des associations d'enfants au biberon... Avant tout, sauver le lien familial. En Hollande, la famille se réserve tout le dimanche de ses enfants : là-bas il n'y a pas même ce qu'on appelle ailleurs les Messes d'enfants des écoles, parce que là-bas les enfants doivent aller à l'église au bras de père et mère. Je ne dis pas, poursuit le cardinal, que nous songions à abolir nos Messes d'enfants ; je dis seulement que c'est la famille qui garde la responsabilité de ses enfants, même dans les années d'école.

C'est pour cela que les parents ont le droit de dire leur mot dans la question de la législation scolaire (confessionnelle) et d'exiger pour leurs enfants catholiques des écoles catholiques. L'enfant doit, à l'école, respirer dans la même atmosphère et la même lumière qu'au sein de sa famille. L'esprit de S. Canisius, c'est que la religion ne doit pas se contenter de revendiquer quelques heures seulement de la vie de l'enfant (comme le fait par exemple l'enseignement de la gymnastique), mais qu'elle doit demeurer l'âme de l'éducation tout entière. Quand donc une loi scolaire est en projet, les parents ont non pas seulement le droit, mais le devoir sacré, en toute occasion, dans leurs conversations privées comme dans les réunions de leurs associations et dans l'exercice de leurs droits civiques, de faire entendre leur voix : « Des écoles catholiques pour les enfants catholiques ! » En matière d'éducation, aussi bien de l'éducation à l'école que de l'éducation dans les associations, tout ce qui s'appelle mixte est à écarter (mixte, *simultan,* épithète consacrée pour désigner les écoles où enfants catholiques et protestants sont mêlés : *Simultanschule).*

S. Canisius a été le Raphaël du peuple allemand en ce terrible XVIe siècle où s'ouvrait pour l'Allemagne une nouvelle phase de son histoire. Et maintenant que nous voici de nouveau à un carrefour de l'école allemande, au carrefour où il s'agit de choisir entre l'école catholique et l'école mixte ou neutre, c'est de nouveau S. Canisius que la providentielle canonisation de l'année 1925 nous assigne pour guide.

Le cardinal Faulhaber fait allusion, dans ces

[1] Œuvre fondée à Vienne le 31 janvier 1918, sur l'initiative de Joseph Moser, Directeur d'Ecole publique, et sous la direction, enthousiaste dès le premier jour, du cardinal Piffl. But : le recrutement sacerdotal. Moyens : réunions publiques, conférences, soirées, tracts, brochures, articles dans la presse catholique, fondation d'un bureau de renseignements pour les enfants et leurs familles, publication d'une revue trimestrielle, *Quatemberstimmen,* etc. L'Œuvre a reçu il y a deux ans une très chaleureuse Bénédiction de Pie XI. Elle compte 50.000 membres inscrits. Elle a orienté déjà vers le sacerdoce 500 jeunes gens, dont 170 appartiennent au diocèse de Vienne, et dont beaucoup aussi se destinent à la vie religieuse : car, bien que l'Œuvre tende en première ligne à subvenir au manque de prêtres dans le clergé séculier, cependant elle ne veut pas se départir d'une certaine largeur d'âme, *eine gewisse Weitherzigkeit.* Et l'on peut prévoir pour elle un développement magnifique dans ces régions des Alpes autrichiennes, si ferventes mais si dépourvues souvent de prêtres (Styrie, Carinthie, Salzbourg, Tyrol même).

C'est à S. Canisius qu'est due la fondation, sous Grégoire XIII, des Séminaires cléricaux de Vienne, Graz, Prague, Olmütz, Dillingen.

Sur le Congrès national de recrutement sacerdotal tenu à Paris en novembre, voir articles de MM. Goyau, Bucaille, P. Delbrel, J. Durand, dans *Recrutement sacerdotal* de janvier, une Revue qu'au surplus doivent lire tous ceux qui s'intéressent à cette question vitale (bimestrielle, 5 f. par an, le no 1 f. 50, Paris, de Gigord).

dernières lignes, au projet de loi soumis au Reichstag allemand touchant l'enseignement primaire. C'est partout, comme on le voit, que les sectes font de l'âme de l'enfant le grand enjeu de leur lutte contre l'Eglise. Le *Neue Reich* a donné, dans presque chacun de ses nos du dernier trimestre de 1925, des travaux sur cette question de l'école, étudiée en Autriche, en Allemagne, en France, en Italie, en Hollande, etc.

Le *Neue Reich* est dans sa VIIIe année. Il traite, chaque semaine, des grandes questions politiques, sociales, économiques, culturelles. Il les traite d'un point de vue très élevé, rigoureusement chrétien. Il a, dans sa rédaction, des évêques, des prêtres, des religieux, des professeurs d'Université, des hommes politiques, des diplomates. Nous ne voyons pas, en France non plus qu'en Allemagne, d'hebdomadaire catholique qui lui soit comparable pour la haute tenue philosophique et littéraire.

Le *Neue Reich* était, jusqu'à l'automne dernier, la seule Revue de ce genre en Autriche. Aujourd'hui elles sont deux. Le fondateur même et le directeur du *N. Reich,* le Dr Joseph Eberle, s'est séparé de sa Revue pour en fonder une nouvelle, qu'il a intitulée *Schönere Zukunft,* ou *Plus bel avenir,* du titre même d'un de ses ouvrages. Elle paraît depuis le 1er octobre, à Vienne XIX, Nusswaldgasse 14. Elle est hebdomadaire aussi, et du même format in-4° sur 2 colonnes, du même nombre de pages (28, en comptant les annonces : le *N. Reich* ne numérote que 22 pages, mais il en aurait 28 aussi s'il numérotait les 4 ou 5 pages d'annonces). Elle veut réaliser une heureuse combinaison de la revue et du journal : chaque n° offre une demi-douzaine d'articles de fond, suivis d'une chronique d'une dizaine de pages. Elle fait une part plus large peut-être que le *N. Reich* aux polémiques du jour, mais toujours avec hauteur de vues, avec une dignité parfaite [1], ce qui ne veut pas dire que nous soyons toujours de son avis : par exemple, quand le Dr Eibl, professeur à l'Université de Vienne, au cours d'un long travail sur la Belgique et les réparations envisagées du point de vue des puissances centrales (n° du 25 oct.), déclare que la question de la violation de la neutralité belge se réduit à ceci seulement : savoir s'il y avait pour l'Allemagne cas d'extrême nécessité, *ob für Deutschland der Fall äusserster Not gegeben war ;* et il pense que des hommes graves et consciencieux ont pu, en août 1914, se croire en face de ce cas d'extrême nécessité.

Sch. Zukunft a, comme le *N. Reich,* une rédaction aussi éminente que variée, aussi riche de grands noms d'Eglise que de grands noms du monde laïque catholique. Un Bénédictin, dom Placide Glogger, Abbé d'Augsbourg, lui donnait l'autre jour (6 décembre), sous couleur d' « actualité, » un article délicieux sur le *bacille de la vanité (Eitelkeitserreger).*

Bref, les deux Revues ne font pas double emploi. Elles sont l'une et l'autre extrêmement intéressantes, riches et vivantes. Le Dr Eberle notait (6 décembre) qu'il y a place vraiment pour deux Revues dans ce monde catholique allemand, puisqu'après deux mois d'existence il tire à 7.500 exemplaires, dont beaucoup plus de 5.000 abonnés (les autres, vente au n°). Un article surtout de son programme nous a charmés : « Revision de la conception allemande de l'histoire, de la littérature et de la culture, revision dans le sens d'une libération des catholiques, des exposés des non-catholiques, et en vue d'éveiller chez les catholiques le sentiment de ce qu'ils sont. »

Revenons à S. Pierre Canisius, que l'on a appelé « le second Apôtre de l'Allemagne, » le premier ayant été, plus de huit siècles auparavant, S. Boniface, † 755 (S. Canisius, † 1597). Le P. Florian Auer, jésuite d'Innsbruck, a donné à *Sch. Zukunft* (18 octobre) un travail considérable sur le nouveau Saint [1], sur le « véritable homme du peuple allemand » (comme on l'a appelé à l'Assemblée viennoise du Canisiuswerk, *N. Reich,* 5 déc.), l'homme qui à la fausse Réforme a opposé la vraie, la catholique, l'homme qui a ranimé la foi et la vie chrétienne en des multitudes de catholiques alors hésitants et ballottés sans force de résistance, qui a supprimé quantité d'abus, qui a gardé ou ramené à l'Eglise un tiers du peuple allemand. C'est sur son initiative que S. Ignace a imposé à tous les prêtres de la Compagnie la célébration, chaque mois, d'une messe pour l'Allemagne et les pays du Nord, et à tous les non-prêtres des prières fixées, à la même intention.

Ce que le P. Auer relève surtout en lui, c'est son esprit d'immense douceur et charité. Lors de la reprise du Concile de Trente en février 1562, ce qu'il demande, la seule grâce qu'il demande, c'est qu'on traite les Allemands doucement, « plus doucement, pour ne pas éteindre la mèche qui fume encore, » écrit-il au cardinal Hosius (un des présidents du Concile) et à d'autres Pères, à mainte reprise. — « Rome, mandait-il à son Général le P. Laynez (en 1559), peut aisément tout obtenir en Allemagne, si seulement elle sait traiter droitement les Allemands. » Il avait obtenu de Pie IV, en 1561, pour lui-même, des pouvoirs exceptionnels en vue de faciliter le retour ou la persévérance ; pouvoir aussi d'octroyer aux prêtres l'usage d'un Bréviaire plus court, pouvoir d'adoucir les lois de l'abstinence ou même d'en dispenser totalement s'il y a lieu (on sait que cette question de l'abstinence et du jeûne a joué un très grand rôle dans les délibérations de mainte municipalité des villes libres, quand il s'est agi de passer à la Réforme) ; pouvoir de permettre la lecture des livres défendus. Il obtient ensuite, de S. Pie V (1568), puis de Grégoire XIII (1573), des pouvoirs analogues pour les évêques, d'amples facultés pour l'absolution des censures, des cas réservés, — ce que l'on a appelé alors « les pleins pouvoirs du Nord, » *die nordischen Vollmachten.*

Il était doux, mais de la douceur des apôtres, qui ne recule devant aucune vérité. Il n'avait rien de ces prédicateurs sucrés, « *Zuckerprediger,* » comme il y en avait tant alors (déjà !), qui ne savent parler que de la miséricorde de Dieu, et jamais de sa justice, qui ne montrent dans le Christ que le Réconciliateur et jamais le Juge. Les contemporains sont unanimes à dire que depuis Geiler de Kaisersberg [2] l'Allemagne n'avait plus entendu retentir une parole aussi vigoureuse dans la chaire chrétienne.

Aux puissants de ce monde, à ceux qui portent

[1] Sur la vie catholique en France en ces derniers temps et jusqu'à 1925 même, il a même voulu laisser la parole à un Jésuite français, le P. du Passage, directeur des *Etudes,* qui lui a envoyé en français un long travail, publié en allemand dans *Sch. Zukunft* du 22 novembre.

[1] Voir encore, *Sch. Zukunft* des 15 et 22 novembre, de longs extraits des Conférences *(Canisius-Predigtenzyklus)* données à Munich par le cardinal Faulhaber sur S. Canisius et les leçons dont sa vie et son œuvre sont si riches pour le temps présent.

[2] Sur Geiler † 1510 et sur son genre de prédication, voir *Ami* 1911, p. 65-7.

une responsabilité, il parle avec une hardiesse tout apostolique. Il apprend que l'évêque de Gurk (Carinthie), Urbain Pfaffstetter, prédicateur de la Cour, passe manifestement et à dessein, dans ses sermons, à côté des vérités de foi rejetées par les protestants, même les jours où l'Evangile de la Fête en appellerait quelque mention ; que bien mieux, quand il en parle, c'est en un langage si équivoque qu'il a plutôt l'air de les nier que de les défendre. Il le lui écrit (1558) sans ambages ; il lui remontre qu'il fréquente trop les protestants et trop aussi leurs livres ; que ce ne sont pas là des sources pures pour l'éloquence chrétienne ; qu'il veuille bien désormais puiser uniquement aux pures sources de l'Ecriture et des Pères les éléments de sa prédication... La monition porte fruit : quelque temps après, un conseiller impérial écrit que « l'évêque est devenu tout à fait romain. »

A l'empereur Ferdinand Ier, qui, sans être aussi chancelant dans sa foi que son fils Maximilien II, est cependant loin d'être un modèle de loyalisme ecclésiastique et qui notamment ne cache pas son mécontentement des décisions du Concile de Trente touchant la Communion sous les deux espèces, il rappelle (23 octobre 1562), avec une clarté souveraine, que le salut est à Rome, et pas ailleurs ; que qui veut rester catholique, doit se montrer fidèle, en paroles comme en actes, au Pape et à l'Eglise qui est Mère et Maîtresse de toutes les Eglises ; que tous les schismes dans l'Eglise, toutes les hérésies sont venues de ce qu'on n'a pas obéi au Pape : or, malheureusement, dit il, « il n'y a pas à nier que chez nous (en Allemagne) on ne veut rien savoir de l'Eglise romaine. »

Que faut-il donc faire de ces pauvres hérétiques ? Epuiser d'abord, pour les ramener, tous les moyens de sauvetage, prière, exhortation, discussion, instruction, menace, remontrance, enfin dénonciation au juge ecclésiastique. Que s'il s'obstine à braver son juge, alors « vraiment il n'y a pas de précepte du Christ qui nous oblige à tolérer pareil homme dans l'Eglise. » Il rappelle la glose de S. Augustin sur Matt. XIII. 30 : *Sinite utraque crescere... :* Ce mot du Christ ne doit s'entendre, dit Augustin, que du cas où il n'est pas possible de se débarrasser de la zizanie sans arracher en même temps le bon grain, c.-à-d., du cas où l'on ne saurait se débarrasser des hérétiques sans perdre du même coup les catholiques : sinon, si ce péril n'existe pas, alors il y a tout avantage pour l'Eglise et ce peut même être une nécessité de se débarrasser des hérétiques, pour l'honneur de Dieu, pour la pureté de la foi, pour le bien général. Mais, après avoir cité ce texte de S Augustin, comme Canisius continue à les plaindre, ces malheureux, à les assurer qu'il ne cessera jamais de les enlacer tous, séducteurs et séduits, dans les liens d'une vraie charité, de cette charité dont le Christ nous fait un devoir vis-à-vis même de nos ennemis !

C'est surtout contre les meneurs, contre les prédicants, que Canisius veut que l'Eglise se tienne en garde. Il sait que ceux-ci se glissent dans toutes les cours, voire dans les curies épiscopales ; que c'est un moine apostat, Martin Bucer, qui a fait passer au protestantisme l'archevêque de Cologne, Hermann von Wied ; que c'est sous l'influence d'un prêtre apostat, Sébastien Pfauser, que ce pauvre empereur Maximilien II (1564-1576) est devenu ce qu'il est devenu, ni sincèrement catholique ni complètement luthérien ; que c'est un prêtre encore, Gerhard Veltius, prêtre extérieurement, mais au fond prédicant luthérien, qui a voulu arracher à l'Eglise le duc Guillaume de Clève ; etc., etc. C'est contre ceux-là, loups sous peaux de brebis, que Canisius veut qu'on sévisse ; c'est de ceux-là qu'il faut se débarrasser, débarrasser le peuple, le bon peuple. Il multiplie en ce sens les avertissements aux princes et aux évêques. Et c'est ce qu'ont fait en effet les grands ouvriers, — évêques ou princes, — de la Contre Réformation à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle ; et une fois les prédicants expulsés, le peuple, presque partout, a montré qu'il méritait les éloges que Canisius n'a cessé de lui décerner : — « Ils sont dans l'erreur, écrit-il à son Général Aquaviva (en 1583), mais ils pèchent beaucoup plus par ignorance que par malice. Pas l'ombre de sens propre, d'acharnement, d'obstination en tout ceci... » C'est cet homme, homme de sainteté non moins que de doctrine, qui a été la grande digue opposée par la Providence à l'envahissement de l'hérésie en Allemagne du Sud. Les protestants de ce temps-là l'ont compris, sans trouver à articuler contre lui autre chose que des injures. Ils l'ont traité de *Jesuwider* (de *Contre-Jésus),* de meurtrier des âmes, de chien d'enfer, d'archi-loup, d'archi-hérétique, de prince des hypocrites, etc. Ils appelaient les Jésuites des « Canistes. » C'est lui même qui transcrit toutes ces aménités dans une lettre à un de ses confrères de Cologne : — « Que faire, dit-il, devant tout ce débordement ? Les aimer. C'est la loi du Christ : *Orate pro persequentibus et calumniantibus vos.* »

Les protestants d'aujourd'hui lui rendent hommage, rendent hommage à la loyauté de sa polémique, à son caractère chevaleresque, à l'homme de prière qu'ils saluent en lui. Pour nous, catholiques, il peut sembler superflu de noter qu'il fut homme de prière ; mais il est piquant de l'entendre dire par un *Superintendant* (quasi évêque dans l'église luthérienne) et dans une église protestante : « On n'a pas eu tort, disait le Superintendant Viennois Witz dans une conférence donnée le 16 nov. 1897 à l'église évangélique-réformée de Vienne (à l'occasion des fêtes du IIIe centenaire de la mort du Saint), on n'a pas eu tort de l'appeler un apôtre de la prière. C'est dans des prières prolongées que chaque jour il appelait sur ses travaux la bénédiction du ciel. » De même, Gustave Krüger, professeur de théologie protestante à l'Université de Giessen, écrit dans sa *Vie de Canisius* (1898) :

> Ce sont les Jésuites qui en Bavière et en Autriche ont reconquis l'église et l'école à l'Eglise catholique-romaine. Aucun n'a fait plus pour cela que Canisius... Pas une tache à ce caractère. Même les polémistes protestants n'ont pas trouvé à lui reprocher autre chose que son inflexible fermeté contre les ennemis de la foi catholique, ce qui après tout n'était qu'une conséquence de son point de vue. C'était un noble Jésuite.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 24 februarii 1926.

EUG. LINDECKER, *Vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

ETABLI DE MENAGE

L'appareil Bté S. G. D. G. 40 fr., port en sus (3 fr. 80 Fce franco gare)

Permet d'exécuter tous travaux de menuiserie et serrurerie. S'adapte instantanément à toute table. Se case n'importe où. N'est pas encombrant. Emploie tous les outils.

REMPLACE l'ETABLI et l'ETAU

Rendra de grands services aux missionnaires, dans les cures, pensionnats, séminaires, patronages, œuvres, etc.

Demander notice *A. C.* gratis à **A. ONIGKEIT**

Belle-Vue, ROMANS-sur-ISÈRE (Drôme).

VINS DE MESSE

GRENACHE DE COLLIOURE et **BANYULS** doux naturels, conformes aux décrets liturgiques.

ROUSSILLON et **VIN BLANC DE TABLE** également conformes.

Avec les meilleures références ecclésiastiques

Prix-ct *franco*. — Echantillons contre 2 fr. en tes poste

HRÉ-P. SOULIER, à COLLIOURE (Pyres-Or.les) R. C. Céret 686.

Téléph. 2-64 Brest (R. C. Brest n. 7827)

Cloches d'Eglises

BOURDONS, CARILLONS, MONTURES tous systèmes
Beffroi en Fer et en Bois
dix ans de garantie
Mise en volée des Cloches par l'Electricité.

Société Anonyme des Etab.
MAURICE GRIPON
Anc. Maison BRIENS 1804
L. AMELINE, Directeur
61, rue Yves-Collet, 61
BREST (Finistère).

LABORATOIRES BAILLY

15 & 17, Rue de Rome. PARIS. (8e)

DÉNOMINATIONS	INDICATIONS
PULMOSERUM	RÉPARATEUR PUISSANT des ORGANES de la RESPIRATION Rhumes Toux. Grippe, Catarrhes Laryngite, Bronchites, etc...
FORXOL	RECONSTITUANT DE TOUT ORGANISME Faiblesse Générale Anémie, Convalescence
OPOBYL	DÉCONGESTIF & RÉGULATEUR DU FOIE ET DES INTESTINS Constipation. Entérite, Troubles Digestifs
UROPHILE	DISSOLVANT DE L'ACIDE URIQUE Arthritisme, Rhumatismes Goutte, Gravelle
THÉINOL	CALMANT IMMÉDIAT DE LA DOULEUR Migraines, Névralgies Maux de tête, Neurasthénie

En vente dans les Principales Pharmacies
Brochures sur demande

Malgré le prix élevé des **produits de tout premier ordre** entrant dans la composition du

Savon pour la barbe GIBBS

il reste le meilleur marché

parce qu'il fournit, sans irriter la peau, un pourcentage de "barbes" que ne peut donner aucune autre mixture vaguement "Savonneuse"

général, ont consacré à chacune des trois journées de ces fêtes les comptes-rendus les plus sympathiques, où nous sommes heureux de saluer un signe éloquent des temps et du progrès accompli par nous depuis cinquante ans, une de ces « réalisations » et de ces « victorieuses influences » que célébrait Mgr Tissier.

Fablier classique, par M. Favergeat, agrégé des Lettres, professeur au Lycée Charlemagne. — In 8 écu de 290 p., cartonné 4 f. 50 (majoration de 25 o/o). — Paris, Hatier.

Recueil excellent, qui fera la joie des maîtres comme des enfants. En tête, un rapide « Historique de la fable, » suivi de conseils pratiques sur la manière de lire une fable et de l'expliquer. A La Fontaine évidemment est faite la part du lion : une quarantaine de Fables. Mais près de 30 autres auteurs sont mis à contribution dans cette anthologie, dont quelques-uns en prose, comme Fénelon (une douzaine de Fables) ou Diderot, dont on nous donne *L'Ane juge*. Mais tous les autres sont fabulistes en vers : Florian, de Bailly, Arnault, Viennet, Naudet, Charles Perrault, Benserade, Houdard de la Motte, Guichard, Aubert, de Jussieu (le neveu du grand naturaliste), Lachambeaudie, Ratisbonne, etc.

Les Paroles de Vie, par Ch. Allés, chanoine honoraire de Paris, Premier Vicaire honoraire de St-Pierre-de-Chaillot. — In-16 de 255 p. — Paris, Bloud.

Recueil de méditations ou d'Elévations sur quelques paroles de l'Evangile (XXXI Méditations en tout). Ce sont pages très pieuses, vraiment prenantes, et qui témoignent, chez leur auteur, d'un sens évangélique très précis non moins que d'une fine psychologie surnaturelle, d'une pénétrante connaissance des âmes et de leurs replis et des sentiers par où l'on peut espérer frayer la route à la grâce. — Quelques-unes de ces « paroles » évangéliques : *Mes paroles sont esprit et vie... Le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête... J'ai pitié de cette foule .. Laissez venir à moi les petits enfants .. Priez votre Père dans le secret... Ce ne sont pas ceux qui me disent : Seigneur ! Seigneur !... Malheur au monde, à cause de ses scandales !... Veillez !... Qu'il porte sa croix et me suive !... Bienheureux les pauvres en esprit !... Parce que tu m'as vu, tu as cru... Je suis la Résurrection et la Vie... O Femme, grande est ta foi... M'aimes-tu plus que ceux-ci ?... Etc., etc.*

Un Programme d'Etudes. — In-8 de 24 p., 1 f. 50. — Paris, Editions *Spes*.

Titre qui, j'espère, tirera l'œil de nos lecteurs. Car, maintes fois depuis un an, on nous a demandé d'indiquer des « programmes d'études » pour conférences ou cercles d'études. En voici un qui est excellent. En sur-titre : *Pour l'éducation populaire*. Ensuite, VIII chapitres : *Notre Foi*, 3 sujets à traiter ; *Formation liturgique*, 4 sujets ; *L'Eglise dans le monde ; Politique religieuse*, 2 sujets (lois laïques, et le problème scolaire) ; *La Famille ; L'Education civique* (le citoyen d'une commune) ; *L'Education économique* (ce qu'est notre organisation des affaires) ; *Deux Centenaires :* Lavigerie et S. François d'Assise.

VÉRITABLES DRAGÉES DE

FER RABUTEAU

le plus actif, le plus assimilable, le mieux toléré des ferrugineux.

SOUVERAIN DANS L'ANÉMIE

EXIGEZ LES VÉRITABLES DRAGÉES DE FER RABUTEAU.

COMAR et Cie, PARIS — R. C. Seine : 78.026.

VITRAUX D'ART et Mosaïque DÉCORATIVE

Maumejean Frères

6 et 6 bis, rue Bezout, PARIS (14e). R. C. Seine 45.192

Envoi de photos et maquettes sur demande

Grand Prix Exposition internationale des Arts Décoratifs et Industriels Modernes PARIS 1925

Ne broyez pas de noir

En vous abandonnant aux idées sombres, vous risquez d'altérer l'état de votre santé. Au surplus, le fait de broyer du noir révèle que l'état de votre santé laisse déjà à désirer. C'est le signe d'une dépression du système nerveux. Et si vous ne la combattez énergiquement, cette dépression du système nerveux peut dégénérer en neurasthénie.

Si donc les idées noires vous assaillent, prenez quelques boîtes de Pilules Pink, vous vous sentirez bientôt plus vivant, plus actif, plus confiant en vous-même et en l'avenir. Les Pilules Pink régénèrent les forces nerveuses, reconstituent la richesse du sang, stimulent énergiquement l'ensemble des fonctions vitales.

« Pendant plusieurs années, j'ai souffert atrocement de migraines, mauvaises digestions, énervement continuel. Les Pilules Pink m'ont fait un bien considérable et ont eu finalement pour résultat de me débarrasser complètement de tous mes malaises. »

Ainsi s'exprime M. Jean Tiné, régisseur du Domaine du Canet, par Puissalicon (Hérault). Tous ceux qui ont fait usage des Pilules Pink concluent de même. Les Pilules Pink sont incontestablement un des médicaments les plus actifs contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, épuisement nerveux.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Phcie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris, 4 fr. 50 la boîte, 24 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 60 de timbre-taxe par boîte.

La constipation empoisonne le sang

La SCAVULINE guérit la constipation

Toute personne constipée, du fait qu'elle ne va pas journellement à la selle, s'empoisonne. Notre intestin est journellement exposé aux pires souillures. Il faut qu'il soit nettoyé tous les jours. Les résidus de la nutrition, s'ils ne sont pas évacués, empoisonnent le sang. Cet empoisonnement se manifeste par les éruptions, les rougeurs, les furoncles, l'eczéma et ensuite par des affections plus profondes et plus graves. La Scavuline guérit la constipation d'une façon durable.

On trouve la Scavuline dans toutes les Pharmacies et au dépôt, Pharmacie Barret, 23, rue Ballu, Paris. 3 fr. la boîte pour nombreuses purgations, plus 0 fr. 40 de taxe par boîte.

HORLOGERIE • BIJOUTERIE. ORFÈVRERIE

Montres, Garnitures de Cheminée, Réveils, Médailles, Chaînes, Couverts de Table, etc.

Catalogue franco sur demande aux **Etablissements E. MUGLER Fils**, Valence (Drôme) R.C. Romans 313 qui accorderont aux lecteurs de l'*Ami* **toutes facilités et conditions spéciales** avec **crédit** au gré du client.

Assemblée générale des Actionnaires de la Banque de France

L'Assemblée générale des actionnaires de la Banque de France s'est tenue, le 28 Janvier, sous la présidence de M. G. Robineau, gouverneur, qui a donné lecture, au nom du conseil général, du compte rendu des opérations pour l'exercice 1925.

Après avoir rappelé tous les efforts faits pour limiter l'inflation avec toutes ses conséquences, ce compte rendu expose à la suite de quel enchaînement de circonstances la limite des avances de la Banque à l'Etat a dû subir, en 1925, trois augmentations successives, pour permettre la mise en œuvre d'une politique efficace de relèvement financier et de sauvegarde monétaire.

Les escomptes commerciaux se sont élevés pendant l'année à 58 milliards et demi et les avances sur titres à 30 milliards et demi.

Le mouvement général des caisses a dépassé 2.000 milliards; dans ce total, la part des règlements opérés par simples virements de compte à compte est de 87 %.

Les sommes versées au compte d'amortissement de la dette de l'Etat ont été de 954 millions.

Les versements à l'Etat, à titre d'impôts généraux ou spéciaux, de redevance et de superdividende ont atteint le total de 210 millions.

Le dividende de l'exercice 1925 a été de 54.750.000 fr. soit 300 francs par action.

M. Charles Petit a présenté, en son nom et au nom de ses collègues, le rapport des censeurs.

L'assemblée a réélu régents MM. le baron Edouard de Rothschild, François de Wendel et Charles Bourgis. Elle a réélu censeur M. Camille Poulenc. M. Edmond Gillet, industriel à Lyon, a été élu régent, en remplacement de M. Stéphane Dervillé, décédé.

ŒUVRE OUVRIÈRE de l'abbé TRONCHET, R. C. Nogent 1.016, fondée en 1887. Harmoniums garantis, prix réduits. Orgues à tuyaux. Pianos. Tous mobiliers d'églises, bancs, chaises, etc. 25 ouvriers avec machines-outils. **Abbé TRONCHET, curé de Margon, Nogent-le-Rotrou (E.-et-L.)**

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

GEORGES JANIN, peintre-verrier près l'église St-Pierre à **NANCY** (Meurthe-et-Moselle)

La plus importante MAISON de la Région de l'Est.

Fondée en 1835

Agréée par la Commission des Monuments historiques, — par la Coopérative de Reconstruction des Eglises. Fournisseur des Missions Etrangères — Etudes sans frais —

Pour le traitement des

ECZÉMAS - ULCÈRES

DÉMANGEAISONS

et toutes MALADIES de la PEAU

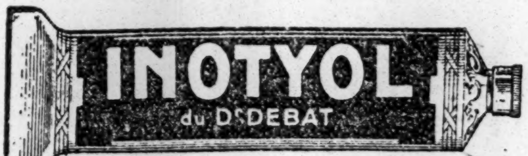

Plus de **150.000** Médecins le formulent.

Vente annuelle **2 MILLIONS** de tubes

Échantillon sur demande

Laboratoires Inolyol, 12, Rue Sainte-Anne, Paris.

HARMONIUMS RICHARD

PUISSANTS, ROBUSTES, PRIX RÉDUITS

— *TYPES SPÉCIAUX* pour l'**EXPORTATION** —

Contre 0,60 en timbres envoi des Cat. illustrés.

PROCURE BRETONNE DU CLERGÉ, St-BRIEUC

BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

La volonté exprimée par le Parlement de réduire progressivement le volume de la dette flottante, d'amortir la dette publique et d'assainir la situation monétaire donne une valeur et une sécurité nouvelle aux **Bons de la Défense Nationale.**

Ces titres demeurent le placement le plus sûr, en même temps que le plus avantageux par le paiement anticipé des intérêts qui s'y attachent et qui sont de 5 % pour un an, 4,50 % pour 6 mois, 4 % pour 3 mois et 3 % pour un mois, avec exonération de l'impôt général sur le revenu et de tous autres impôts.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

Société anonyme fondée en 1864. — **Capital 500 Millions** — R. C. Seine 64.462

Siège social : 29, Boulevard Haussmann, Paris (9e)

97 Succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 546 agences en Province, 4 agences à l'Etranger (Londres, Barcelone et St-Sébastien, Espagne), correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

Correspondant en Belgique : *Société française de Banque et de dépôts,* Bruxelles, 70, r. Royale. Anvers, 74 pl. de Meir. Ostende, 21, av. Léopold.

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE

SERVICE DE COFFRES-FORTS ET DE COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS au siège social et dans les succursales, depuis 8 fr. par mois

Le Conseil d'administration de la Société Générale a nommé administrateurs : MM. Léon Cornudet et Henry Poirier qui étaient le premier : censeur, et le second : directeur de cet établissement. Pour remplacer M. Cornudet, le Comité de censure a nommé censeur : M. Georges Verstraëte, secrétaire du Conseil d'administration, et à sa place M. Edmond Taffineau, directeur-adjoint.

MARALIMENT

Régénérateur de la Vie

de l'Abbé A. SEBIRE

(Ancien Aumonier de l'Hôtel-Dieu d'Abbeville)

A base d'algues marines alimentaires et de légumineuses préparées.

Fait GROSSIR rapidement et considérablement

Salut des Désespérés !

Fait ENGRAISSER

les TUBERCULEUX

tous les AMAIGRIS

Ce produit doit être adopté comme base alimentaire ou suralimentaire par tous les malades sans exception, et pour se maintenir en bonne santé.

GOÛT exquis, ne revient qu'à **0 fr. 16** le potage. — Remplace : viande, poisson, *huile de foie de morue*, œufs, et tous les reconstituants.

Convient à tous : *Malades, Vieillards, Enfants, Nourrices, etc.*, **chasse les maladies en régénérant l'organisme et assure la longévité.** — Ne contient ni chocolat, ni cacao, ni phosphates chimiques, ni sucre ; ces produits sont échauffants et parfois nuisibles à la santé.

Paquet pour 40 potages **6.50**, *franco* **8.20**

Cure complète, 6 paquets **37.»** — **38.85**

Quelque maladie que vous ayez, vous devez nous demander **GRATIS et FRANCO**

la Notice, attestations et tous documents Ecrire aux LABORATOIRES MARINS, 191, faub. St-Antoine, PARIS